



1

PROCÉDURE DE LA RÉVISION - CONTEXTE

OBJET D'UN PLU

Le PLU est un document d'urbanisme stratégique et opérationnel qui préfigure l'aménagement de la commune pour les 10- 15 ans à venir.

Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans une démarche de développement durable et solidaire. Il établit les règles d'occupation et d'utilisation des sols nécessaires à la mise en œuvre du projet. Il tient compte aussi bien de la question des espaces verts, que de celle des équipements publics, de la hauteur des bâtiments, des places de stationnement, de la répartition des logements, de la présence de bureaux ou de zones d'activités.

Il doit être compatible avec les documents supra-communaux qui découlent des politiques de l'habitat, de l'environnement et des déplacements à l'échelle départementale et régionale (SDRIF, PDUIF, SAGE etc.)

CONTENU D'UN PLU

Le rapport de présentation : présente un diagnostic prospectif du territoire s'appuyant sur une analyse de l'état initial du territoire communal (développement économique, aménagement de l'espace, environnement, habitat, transports etc.). Il détermine les perspectives d'évolution du territoire en termes d'urbanisation.

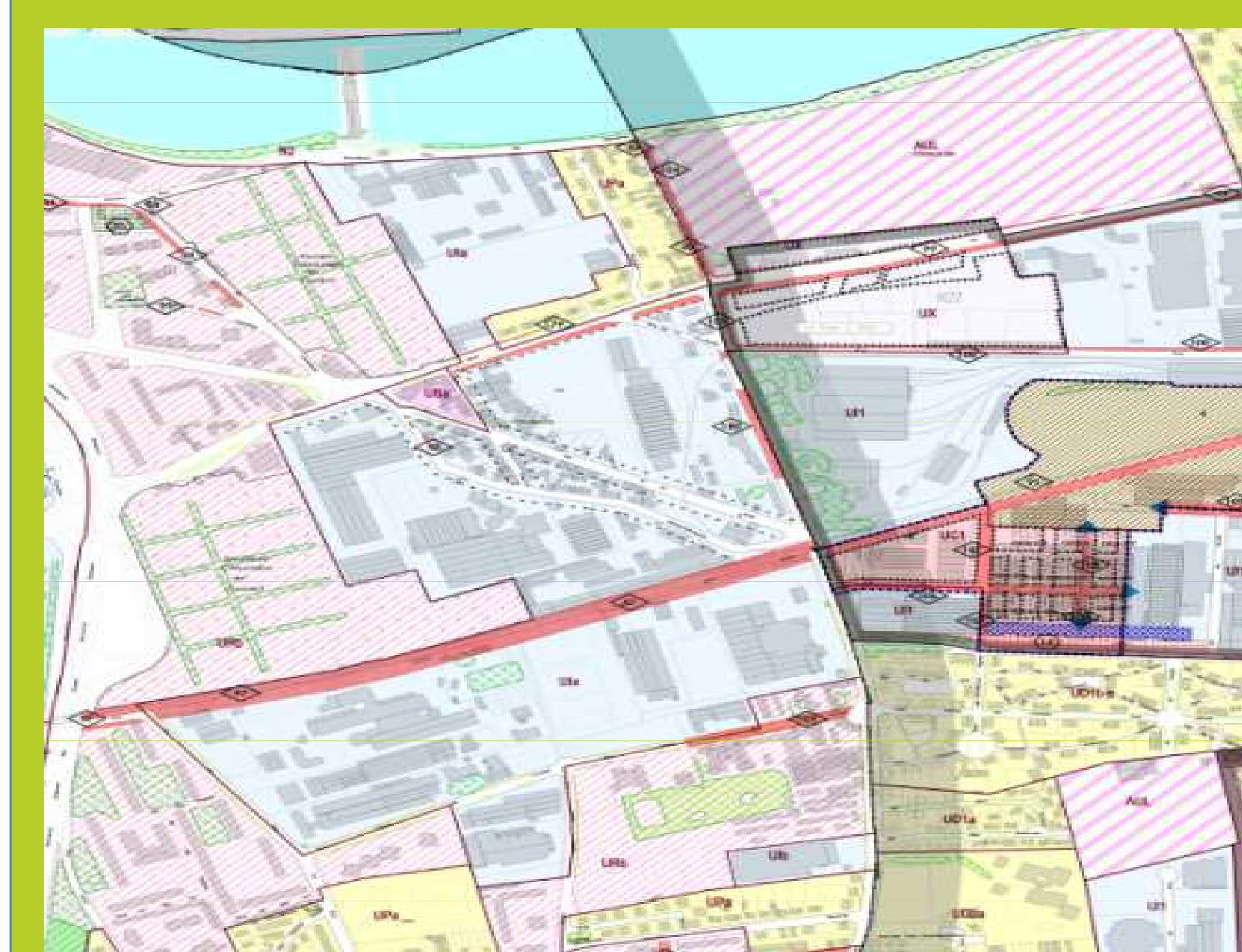
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : énonce les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour la commune dans le respect des équilibres résultant du concept de développement durable. Il constitue le « projet de ville ».

Les Orientations d'Aménagement Particulières (OAP) : annoncent les principes d'aménagement de certains secteurs à enjeux particuliers. Elles définissent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, le paysage, les entrées de ville, le patrimoine.

Le plan de zonage : délimite les différentes zones du territoire.

Le règlement : fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone et précise les conditions de construction ou d'aménagement.

Les annexes : comprennent des documents graphiques ou écrits se rapportant aux diverses servitudes, aux réseaux, aux risques etc...



OBJECTIFS DE LA REVISION

• **Prendre en compte les modifications législatives** : loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 qui oblige à « verdier » les PLU avant le 1^{er} janvier 2016, et loi ALUR du 24 mars 2014 qui rend nécessaire une nouvelle réflexion sur les articles du règlement du PLU.

• **Mettre en conformité le PLU avec les documents supra-communaux** : SDRIF du 27 décembre 2013, PDUIF du 19 juin 2014 et CDT du 25 septembre 2014.

• **Anticiper le transfert de la compétence de gestion des PLU à la Métropole du Grand Paris** au 1er janvier 2016, en permettant à la commune de disposer d'un PLU traduisant son projet de développement urbain.

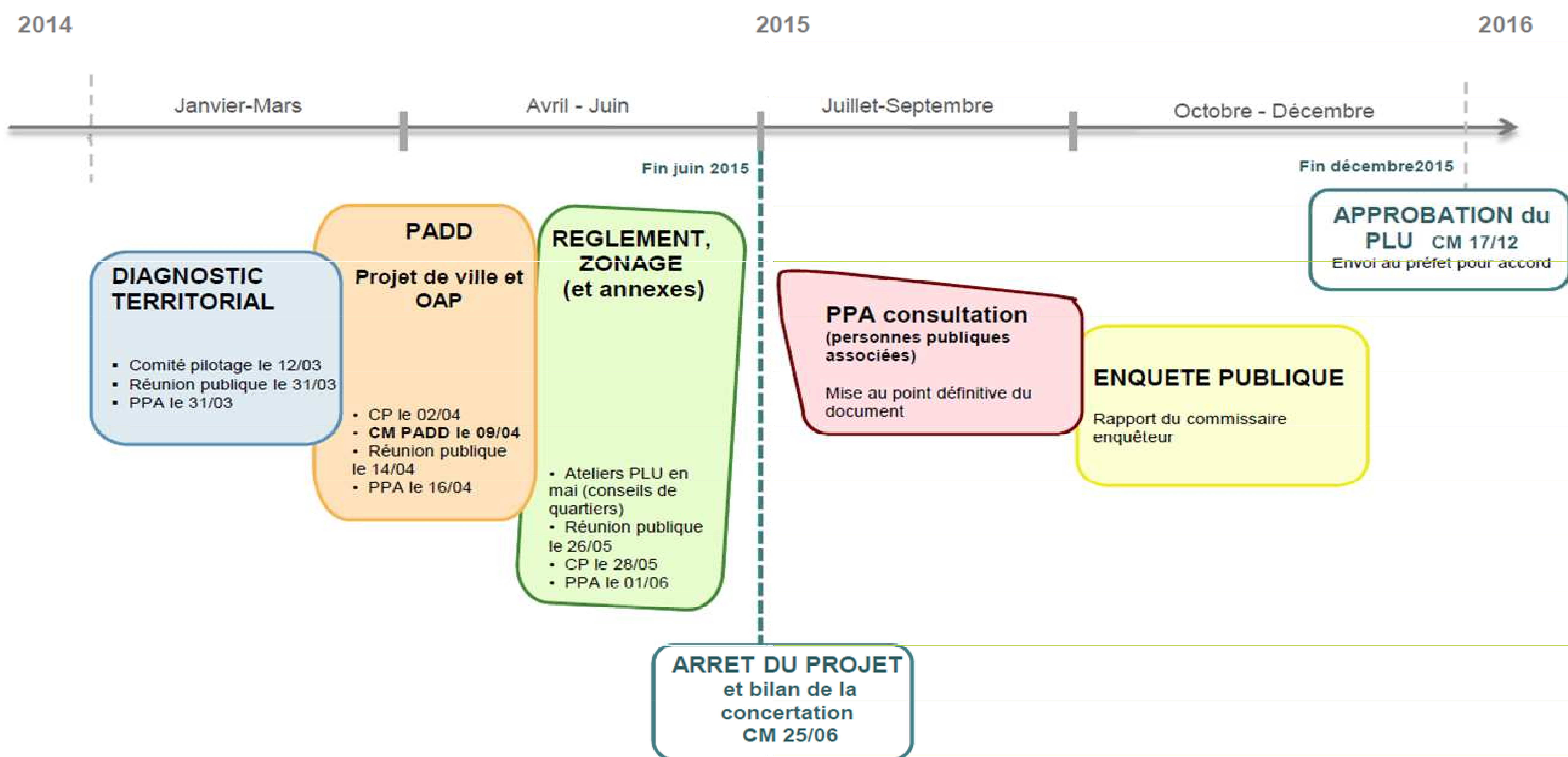
• **Prendre en compte l'évolution du territoire** qui connaît une mutation urbaine importante qu'il convient de maîtriser et d'organiser, afin de préserver le patrimoine architectural et paysager de la commune.

• **Préserver les espaces verts** déjà identifiés au PLU et créer des continuités écologiques.

• **Soutenir le tissu économique** en assurant à la fois le développement de la zone d'activité communale et en confortant les commerces et services de proximité (réflexion à mener sur l'accessibilité, le stationnement et la qualité de l'offre).

• **Intégrer le développement futur des transports en commun** (T4, métro express du Grand Paris, T-zen) au projet de ville.

CALENDRIER – PHASAGE DE LA REVISION





LE PLU DANS SON CONTEXTE

Les documents supra-communaux

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE (SDRIF)

Le nouveau SDRIF approuvé par l'Etat le 28 décembre 2013, est le **projet d'aménagement et de développement de l'Île de France à l'horizon 2030**. C'est un document d'aménagement qui est organisé autour d'un projet spatial régional répondant à trois grands défis et se déclinant en objectifs de niveaux local et régional :

- **Relier-structurer** : une métropole plus connectée et plus durable
- **Polariser-équilibrer** : une région diverse et attractive
- **Préserver-valoriser** : une région plus vivante et plus verte

Livry-Gargan appartient au **territoire d'intérêt métropolitain du canal de l'Ourcq à Clichy-Montfermeil**. Il s'agit d'un territoire qui recèle un important potentiel de développement résidentiel et d'intensification, mais qui concentre des difficultés sociales et économiques.

LE PLAN DES DÉPLACEMENTS URBAINS D'ÎLE DE FRANCE (PDUIF)

Le nouveau PDUIF a été approuvé par le Conseil régional d'Île-de-France le 19 juin 2014.

Objectif : Coordonner à l'échelle régionale les politiques des acteurs de la mobilité, ainsi que les politiques de stationnement ou encore d'exploitation routière, afin d'atteindre un équilibre durable entre les besoins de mobilité des personnes et des biens, et la protection de l'environnement et de la santé, et la préservation de la qualité de vie.

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) DU BASSIN SEINE-NORMANDIE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est un document de planification d'une période de six ans

Objectif : fixer les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre dans le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE (SRCE)

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique est le volet régional de la trame verte et bleue. Co-élaboré par l'État et le Conseil Régional entre 2010 et 2013, il a pour objet principal la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

OBJECTIF DU PROJET DE GRAND PARIS :

Renforcer l'attractivité économique de la région Île de France et réduire ses déséquilibres territoriaux, en s'appuyant sur le développement de nouveaux pôles de compétitivité et de nouvelles centralités urbaines à l'échelle régionale, ainsi que sur la constitution d'un nouveau réseau de transports publics de voyageurs en rocade.

CRÉATION DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS LE 1^{ER} JANVIER 2016 :

Etablissement public regroupant la commune de Paris et l'ensemble des communes des départements des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne. Ses compétences sont l'aménagement de l'espace métropolitain, la politique de l'habitat, la politique de la ville, le développement et aménagement économique, social et culturel et la protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.

La Métropole sera ainsi chargée de l'élaboration du PLU-I qui regroupera les plans de territoire élaborés par les conseils de territoire qui tiendront lieu de plans de secteur.

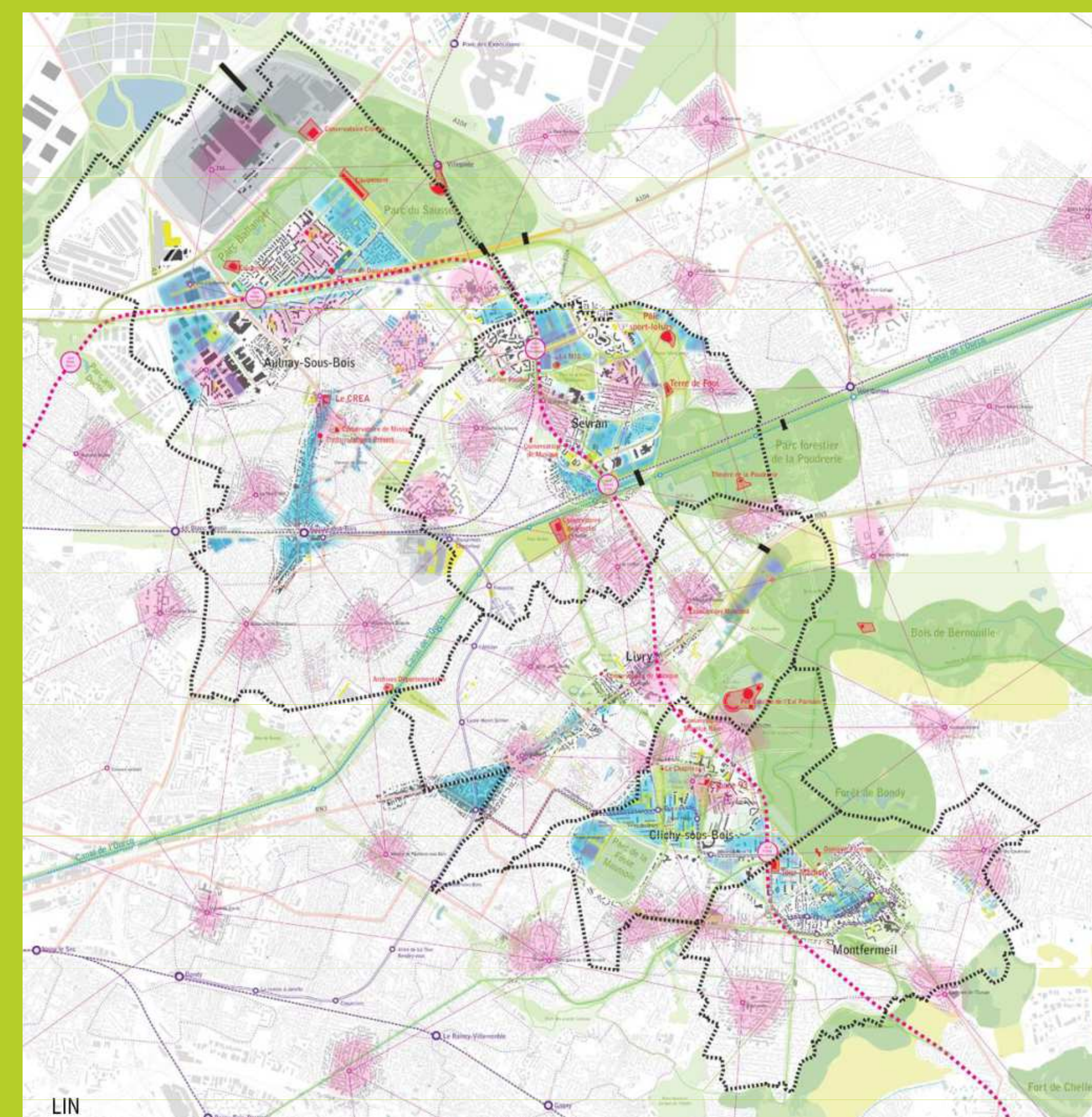
LE GRAND PARIS AU NIVEAU LOCAL : LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CDT) EST SEINE SAINT-DENIS.

➤ **Territoire** : Aulnay-sous-Bois, Sevran, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil, soit 230 700 habitants, 60 500 emplois et 104 000 actifs

➤ **Objectif** : organiser le développement du territoire des communes susvisées, qui sera desservi à l'horizon 2030 par quatre gares de la ligne 16 du métro automatique du Nouveau Grand Paris et se trouve dans la sphère immédiate du Grand Roissy.

4 axes :

- La mobilité graduée : créer une chaîne continue de déplacements
- Les pôles intenses : requalifier la ville
- La ville légère : un espace à faire vivre
- L'arc paysager et le canal de l'Ourcq : une destination métropolitaine



LE CADRE URBAIN, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

UN TERRITOIRE ANCRÉ DANS SON HISTOIRE

- 3 époques: du Moyen-âge au XXe siècle
- 11 secteurs, modèles d'identités communautaires à préserver

Secteurs : Poudrerie, Bourg de Livry, Eglise Notre-Dame, cœur administratif, Benoit Malon/ Jaurès, Lac de Sévigné, Charmilles, Chanzy-République, L'abbaye, Bérégovoy, tissu pavillonnaire nord

UNE VILLE VERTE AU PATRIMOINE VÉGÉTAL RICHE ET DE QUALITÉ

- Un grand paysage riche à valoriser: grandes entités géographiques, vues lointaines, silhouette
- Une végétation ayant une place prédominante dans la ville : de nombreux espaces verts, une place dans l'espace public diversifiée, un végétal privé important créant des cœurs d'îlots verdoyant

DES AMBIANCES ET DES LIEUX PUBLICS, FACTEUR DE LIEN SOCIAL

- Des axes structurants qui fragmentent le territoire, éléments de développement urbain
- Des entrées de villes à mettre en valeur
- Des espaces publics comme centralités ou lieux de promenade et loisirs
- Des ambiances urbaines identitaires à pérenniser et valoriser

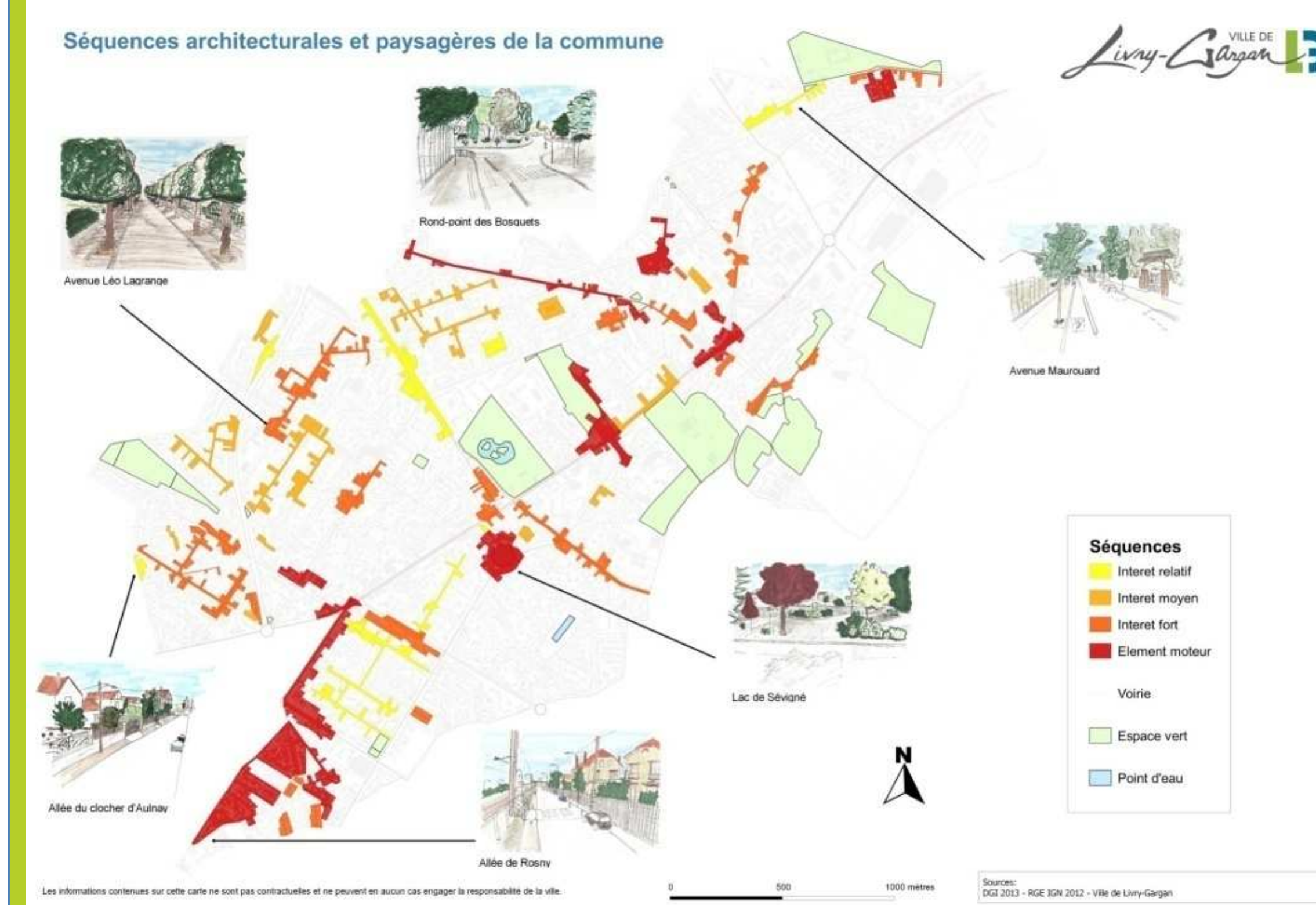
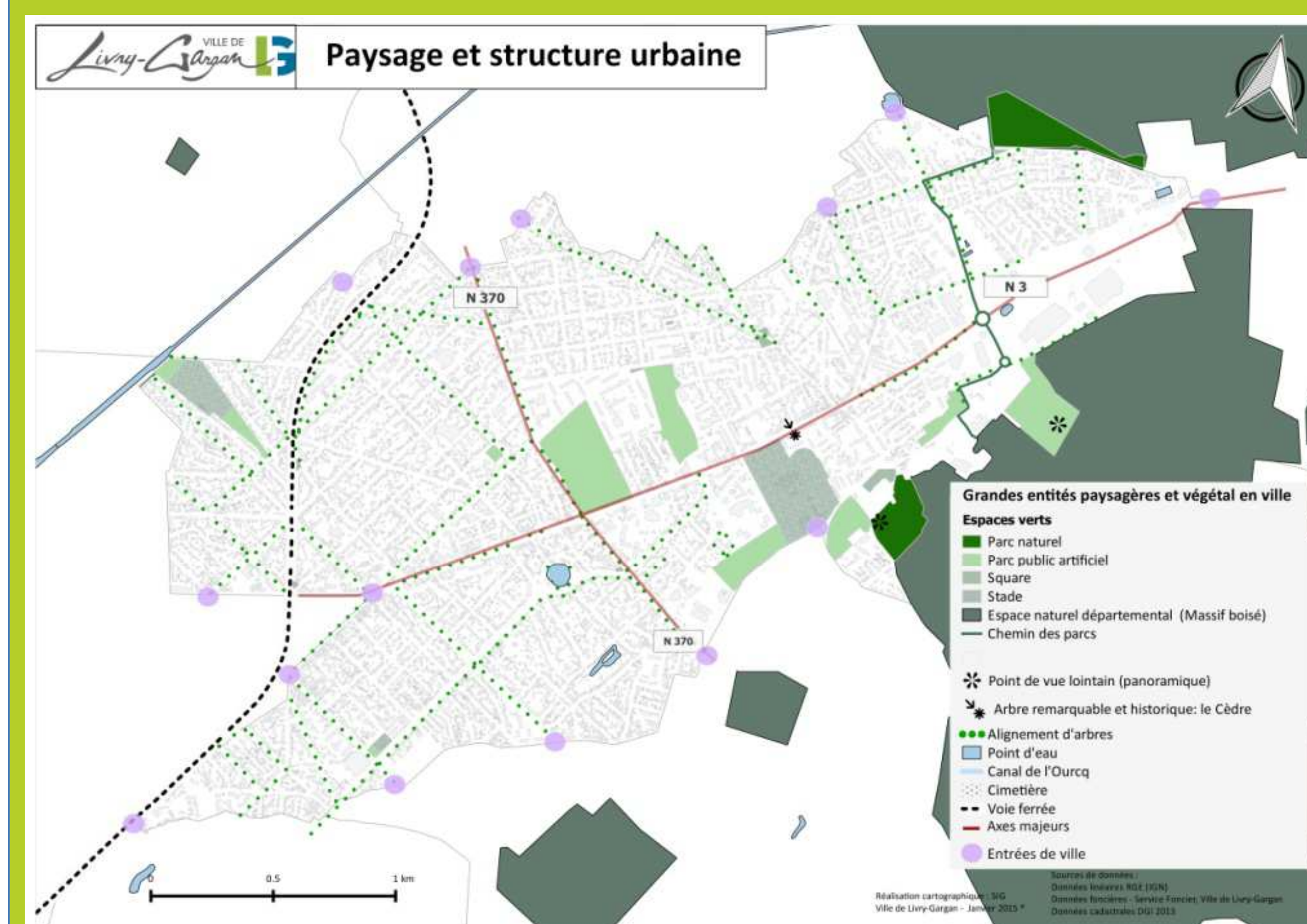
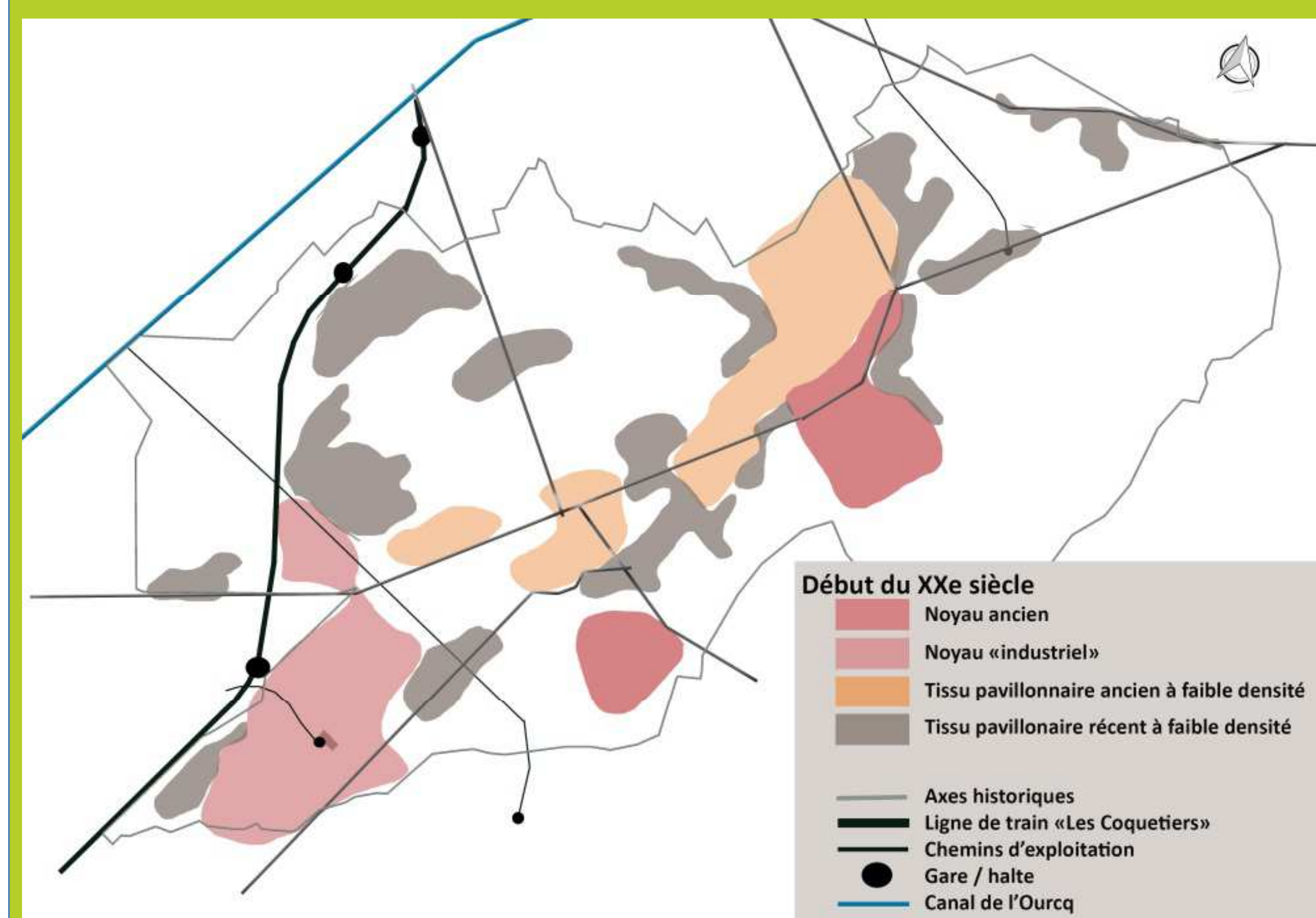
La Poudrerie, Les Bosquets, Vieux Bourg de Livry, Le lac de Sévigné, Gargan, Les Charmilles, L'Abbaye

UNE RICHESSE ET UNE DIVERSITÉ DANS LE TISSU DE LA VILLE

- 12 types de tissus
- Un tissu pavillonnaire majoritaire qualitatif
- Une corrélation entre la datation, la hauteur et la typologie de bâti existant sur le territoire
- Des équipements répartis dans le territoire mais un manque dans certains quartiers
- Une répartition ciblée des bâtis collectifs, principalement au cœur des centralités
- Une disparité dans la proximité de l'offre aux habitants en termes d'activités

UN FORT POTENTIEL ARCHITECTURAL DU PATRIMOINE BÂTI DE LA COMMUNE

- Des éléments remarquables assez diffus sur le territoire avec une importance plus forte sur certains secteurs
- Des secteurs sans identité forte



A RETENIR	ENJEUX
1 Un cadre urbain et architectural riche, diversifié, avec plusieurs identités sectorielles.	Préserver la qualité urbaine et architecturale et pérenniser les identités sectorielles.
2 Une ville verte avec un cadre paysager riche de son patrimoine végétal et de ses espaces publics.	Valoriser la qualité paysagère et contribuer à la construction d'une trame verte en lien avec les villes avoisinantes.
3 Une ville fragmentée par les grands axes de transports (ex-RN 3) et des liaisons inter-quartiers à développer.	Renforcer les liaisons douces entre les quartiers pavillonnaires et les espaces publics et traiter les interfaces avec les centralités économiques.



2

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

LE FONCTIONNEMENT URBAIN

Population et logement

	A RETENIR	ENJEUX
1	<p>Une croissance démographique qui ralentit. Une population sénior qui croît. Une population de moins de 14 ans qui croît. Une population active qui baisse, notamment chez les plus jeunes. Un taux d'inactivité qui monte.</p>	<p>Garder et attirer les actifs jeunes (20-39 ans), qui sont aussi les jeunes couples avec enfants sur la commune en offrant un cadre de vie de qualité (commerces, services, espaces publics, etc.) et des emplois valorisants dans la commune</p>
2	<p>Une offre de logements équilibrée entre les collectifs et les pavillons, où les pavillons constituent les grands logements. Une répartition inégale des logements sociaux sur le territoire. Un taux de logements sociaux encore insuffisant. Une part importante de propriétaires occupants. Une pérennité des emménagements (+ 10 ans dans le pavillonnaire)</p>	<p>Développer les opérations immobilières dans un souci de mixité sociale et d'intégration dans le cadre urbain existant, et développer des offres de logements spécifiques (étudiants, personnes âgées, etc.)</p>

Emploi et activités

	A RETENIR	ENJEUX
1	<p>Un emploi sur la commune qui baisse globalement. Une offre d'emplois peu qualifiés. Une filière « Construction » dynamique.</p>	<p>Redynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur des filières dynamiques et les pôles existants de la commune (ex : « construction ») et en répondant aux besoins en commerces et services de proximité des habitants.</p>
2	<p>Un commerce dynamique proposant une offre variée et qualitative. Une rotation des activités dans les cellules trop importante. Une tendance à la spécialisation de l'offre de certains linéaires commerciaux.</p>	<p>Conforter et développer l'armature commerciale existante relativement bien équilibrée, y aménager un cadre urbain attractif et y améliorer l'accessibilité.</p>
3	<p>Une desserte routière de qualité. Une desserte en transports en commun faible, à la fois pour les salariés et pour les usagers. Un développement économique peu structuré. Des limites mal définies avec la zone d'habitat.</p>	<p>Requalifier la ZAE afin de rendre lisible les différents espaces et intégrer la trame verte. Améliorer l'accessibilité en transports en commun et rationaliser le réseau viaire. Accentuer l'attractivité de la partie « zone commerciale » notamment en accueillant des enseignes nationales.</p>

Equipements et services

	A RETENIR	ENJEUX
	<p>Une offre variée et qualitative répartie sur l'ensemble de la commune. Un centre administratif bénéficiant de larges espaces de stationnement.</p>	<p>Adapter l'offre de besoins aux habitants et mutualiser les services.</p>



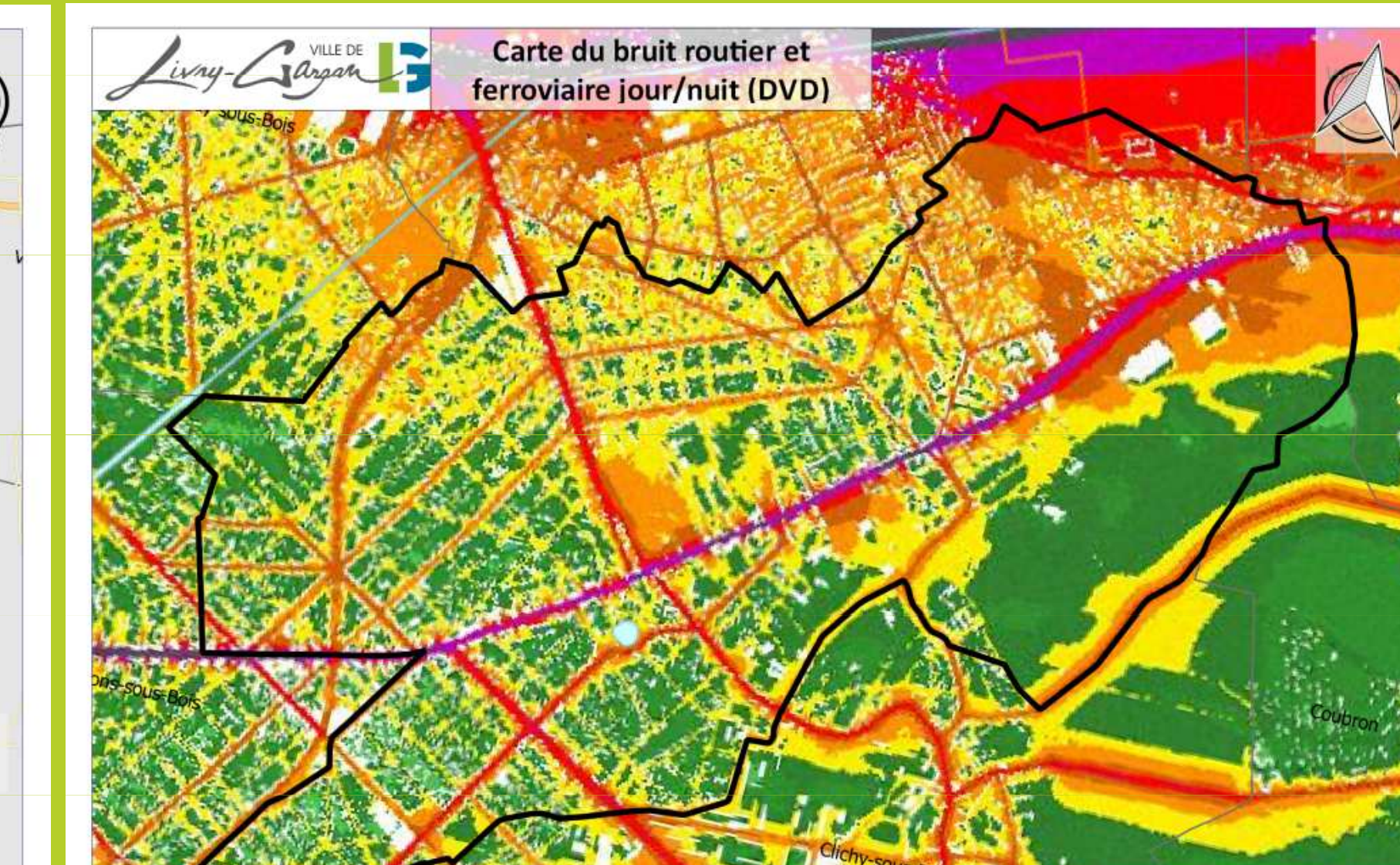
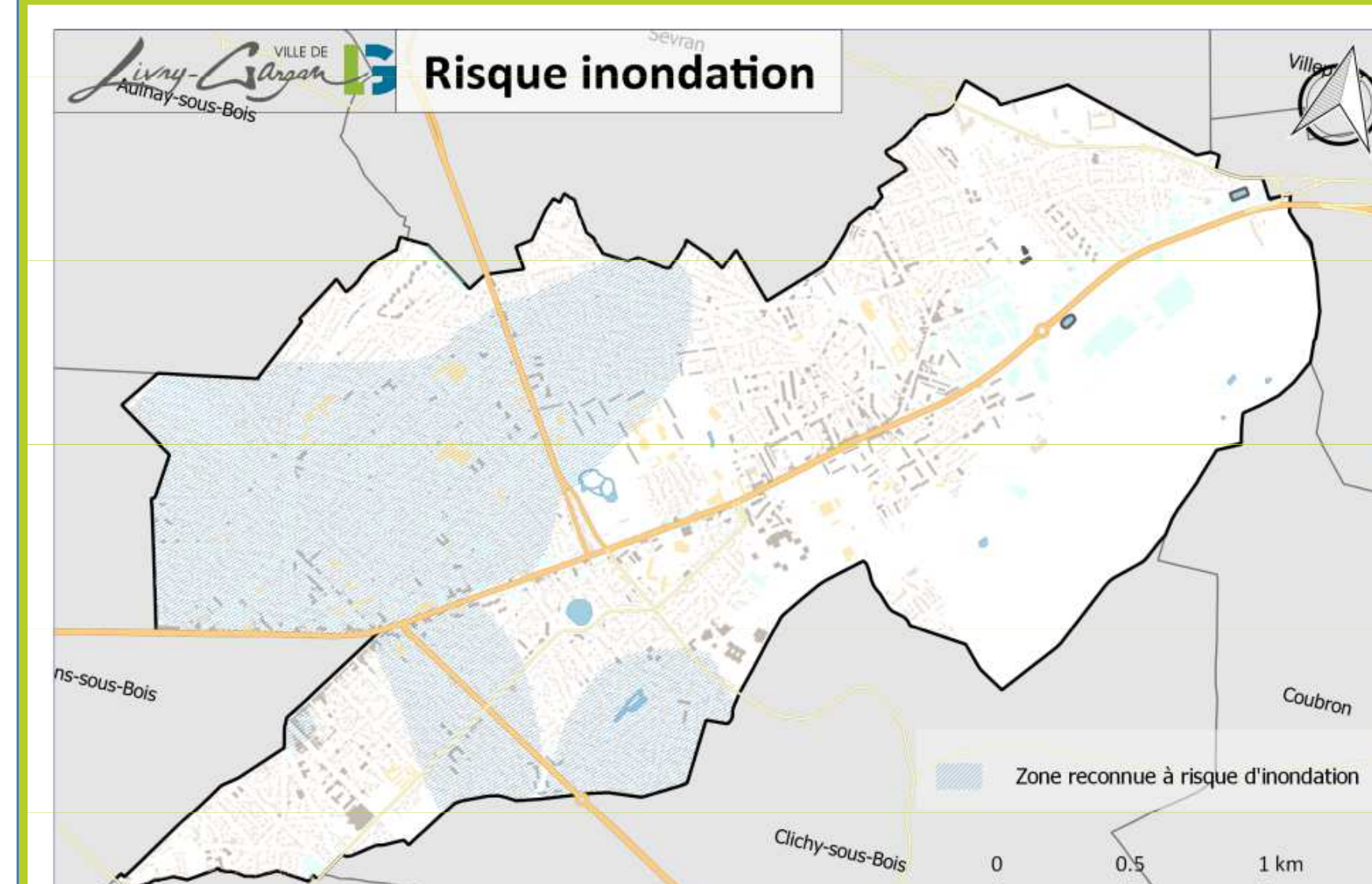
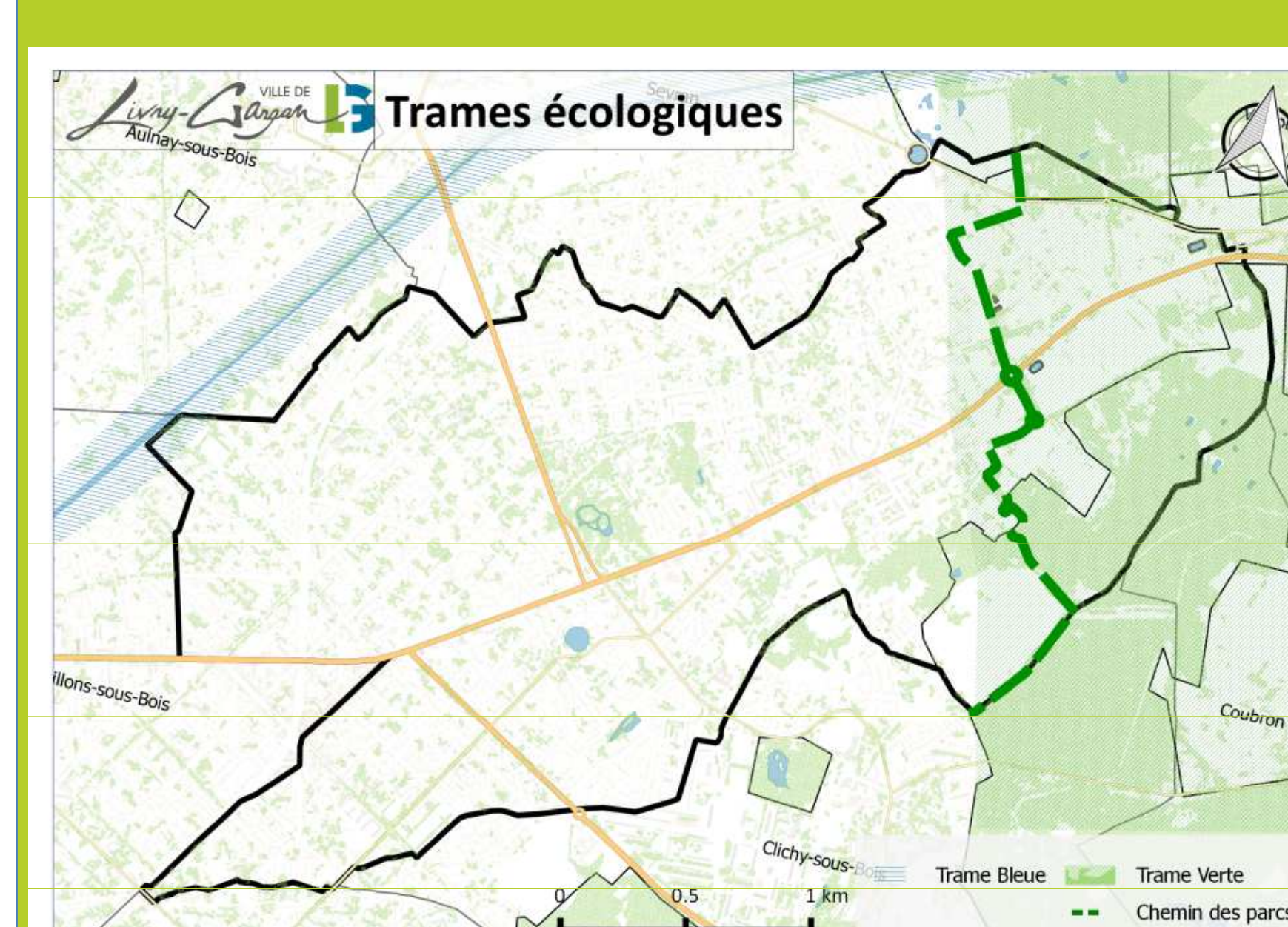
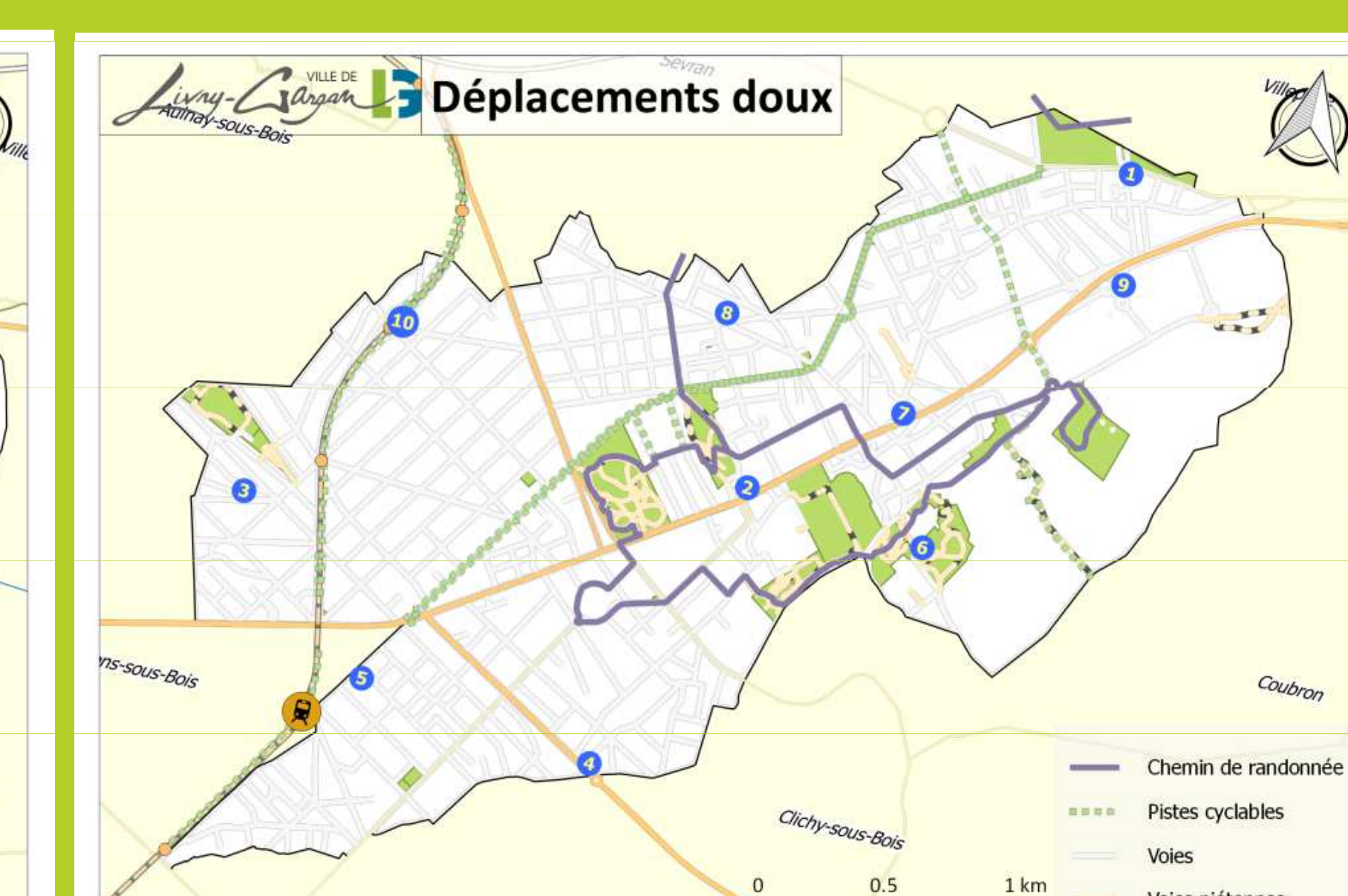
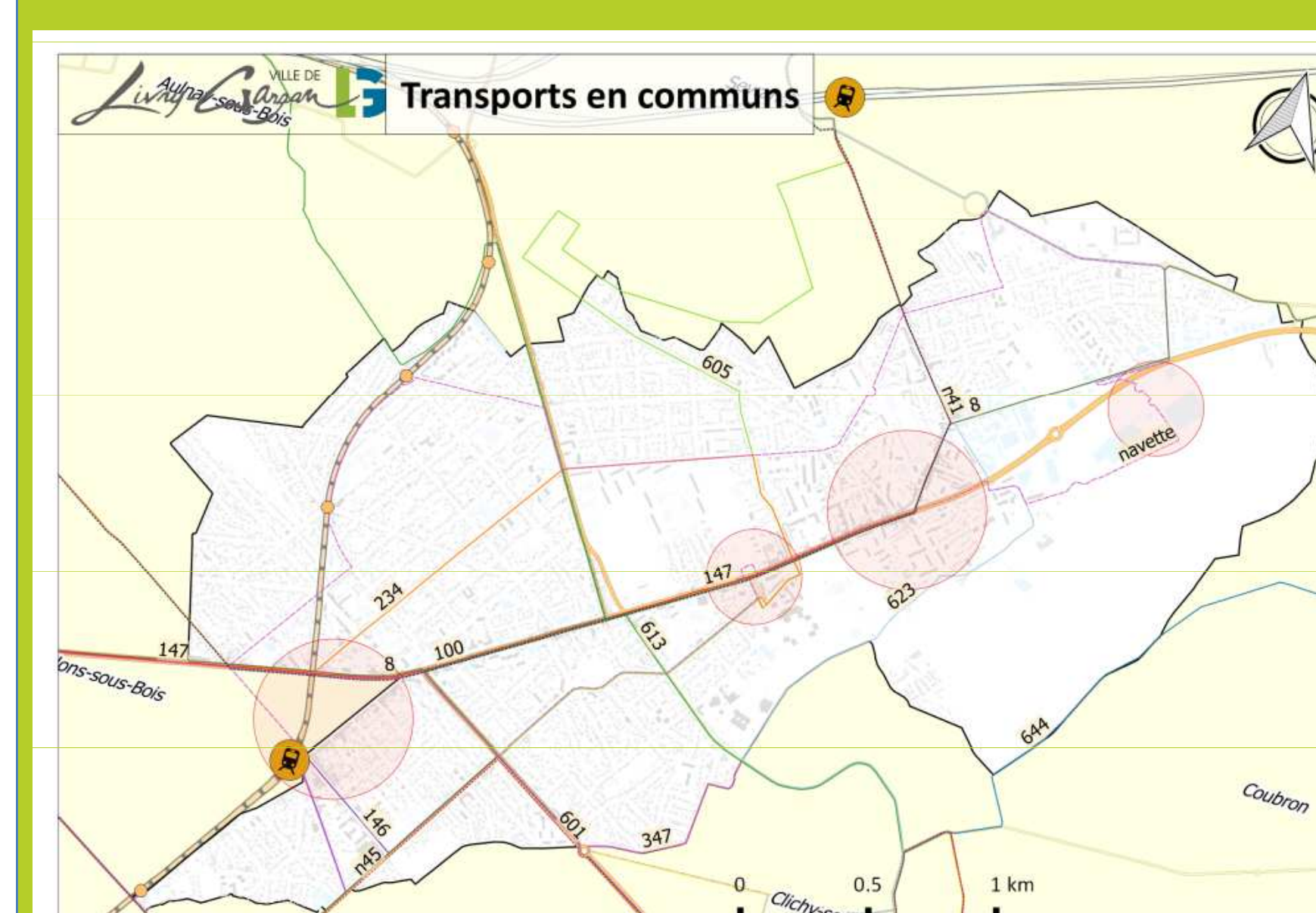
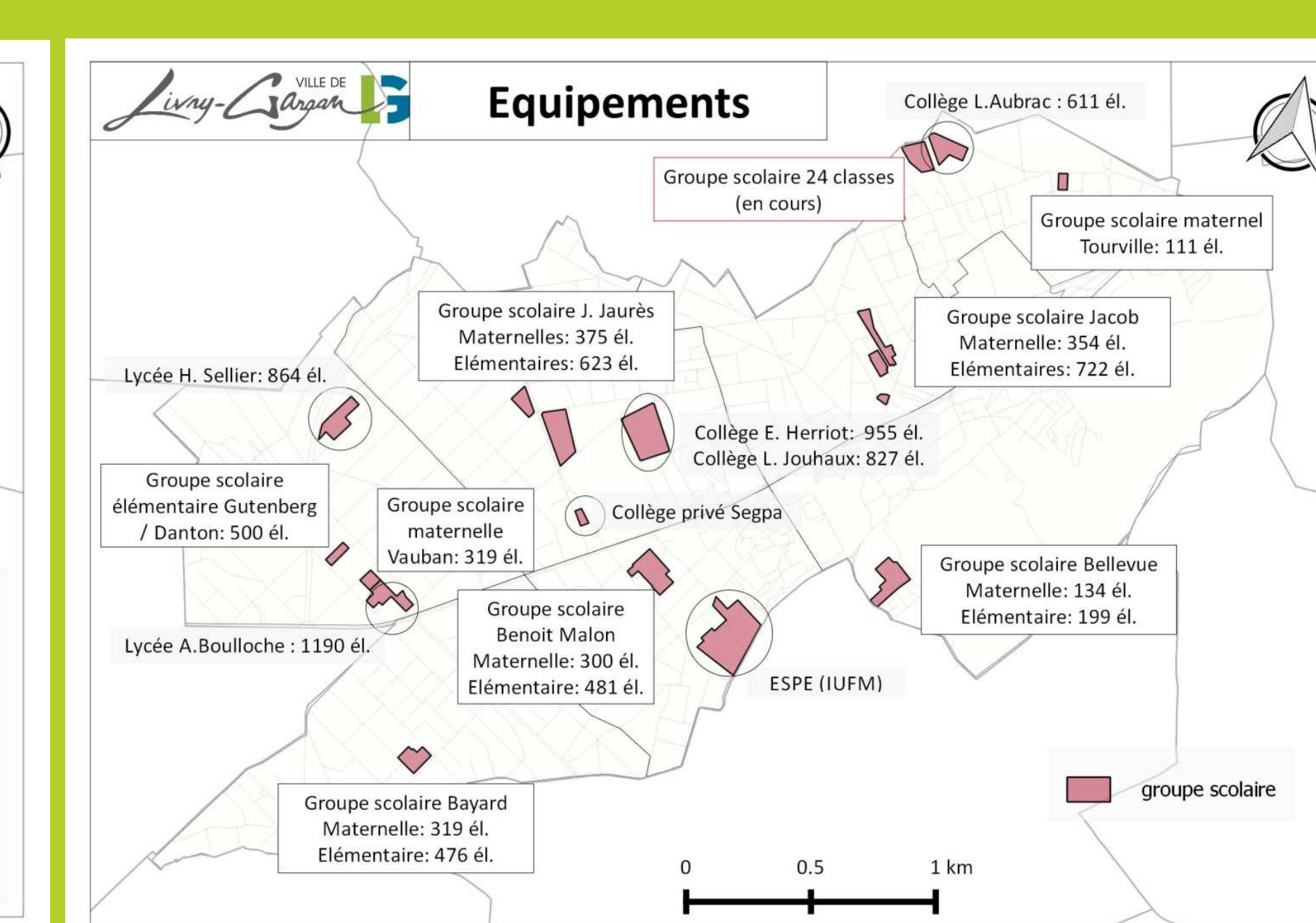
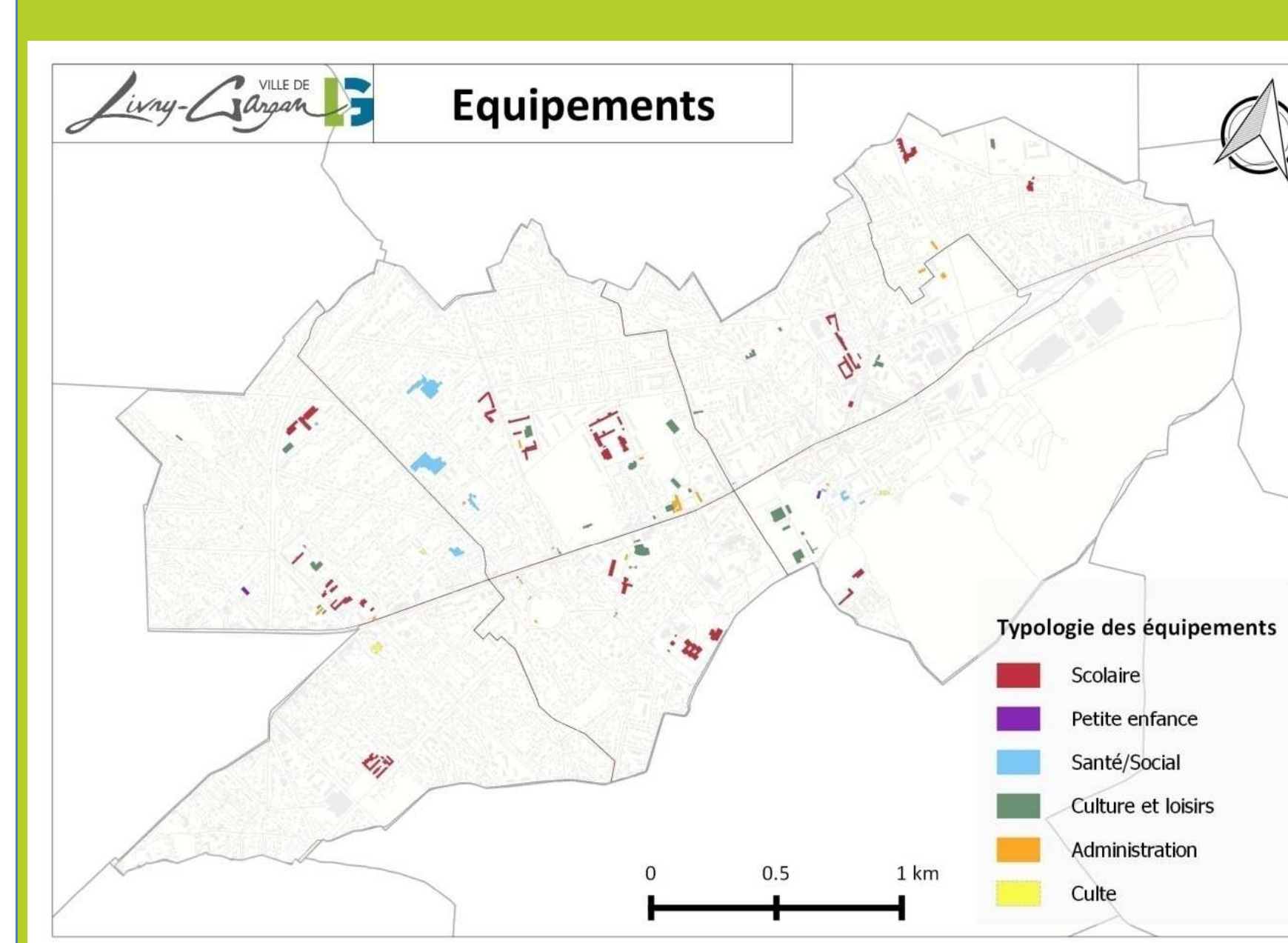
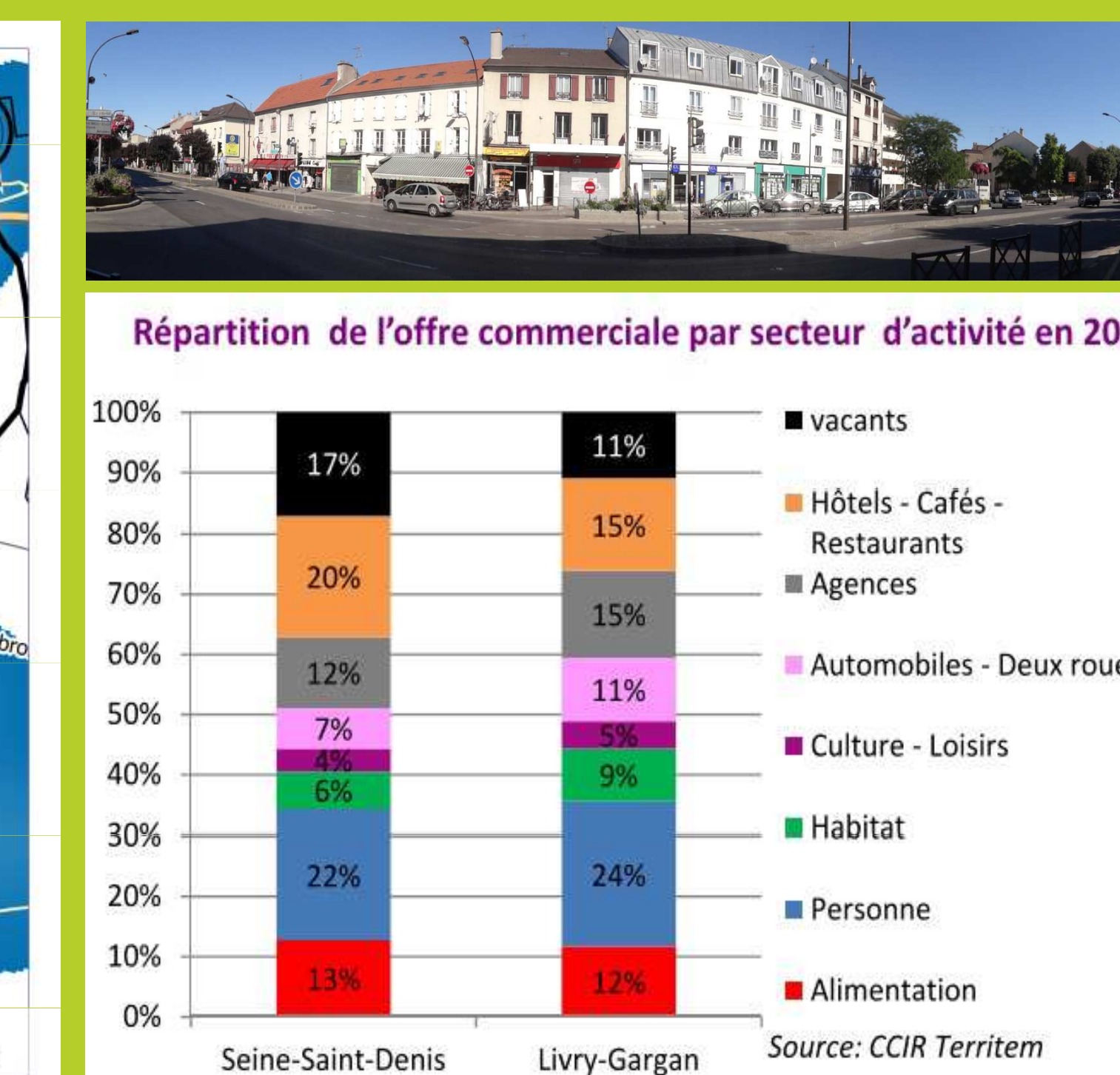
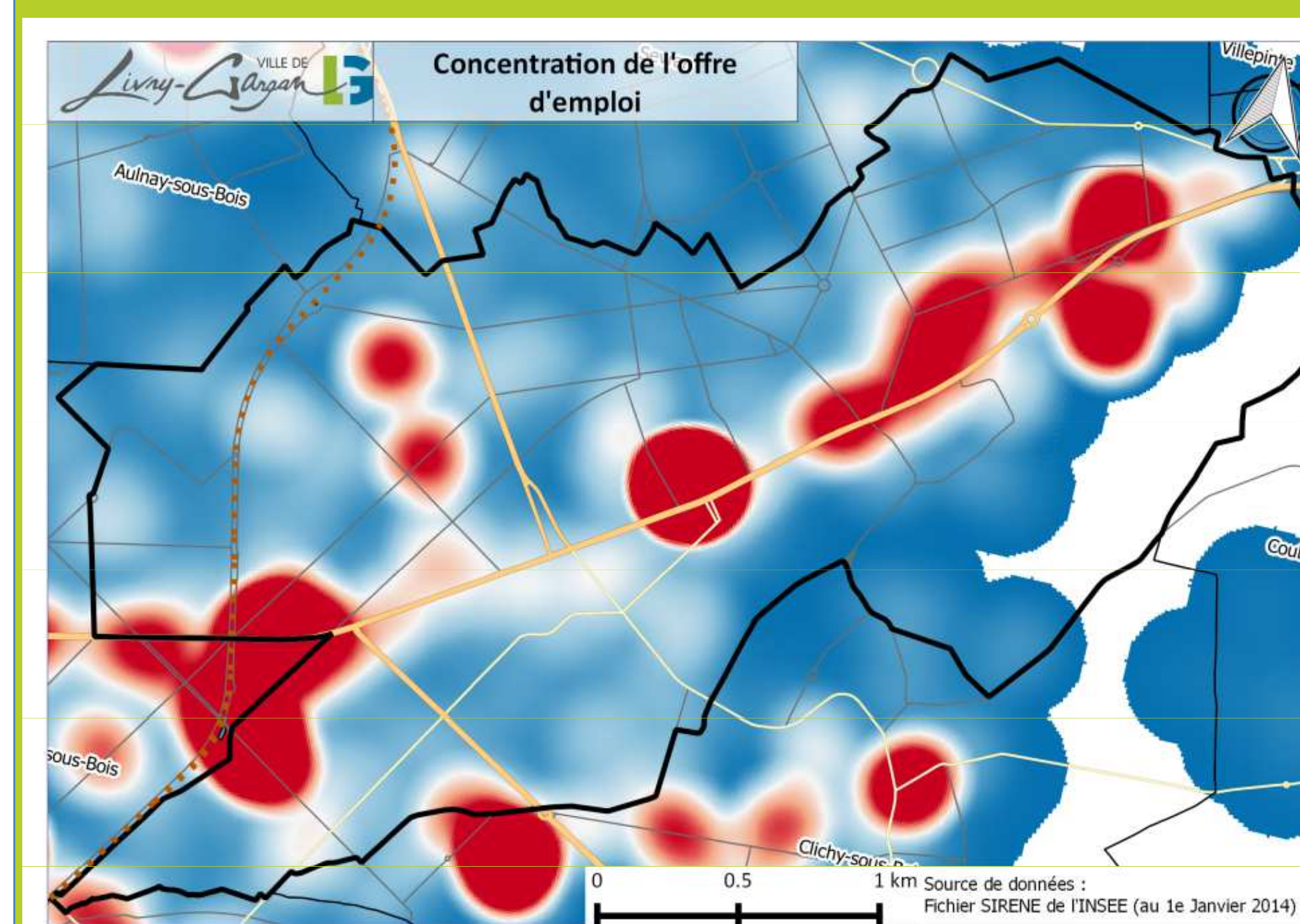
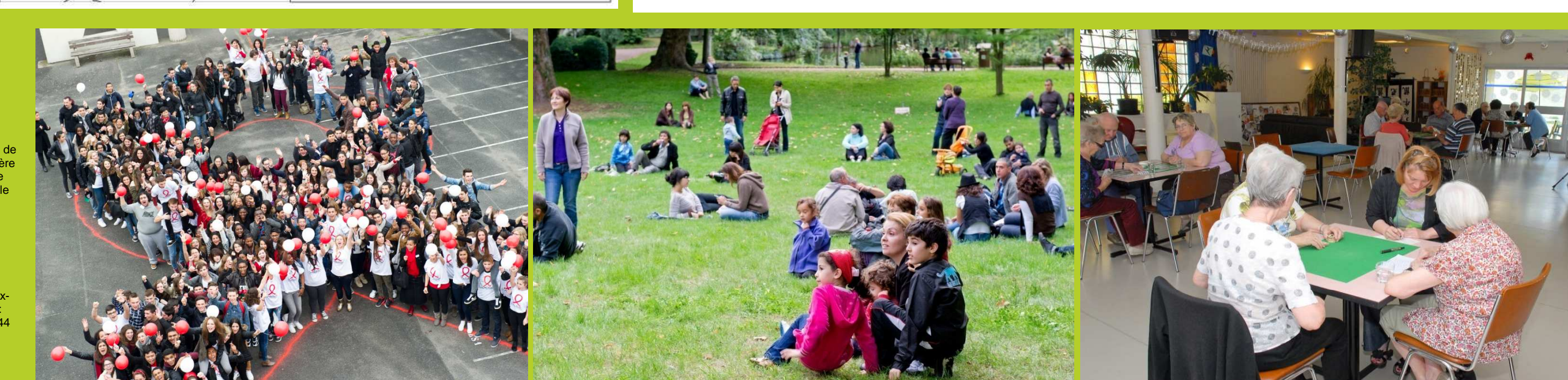
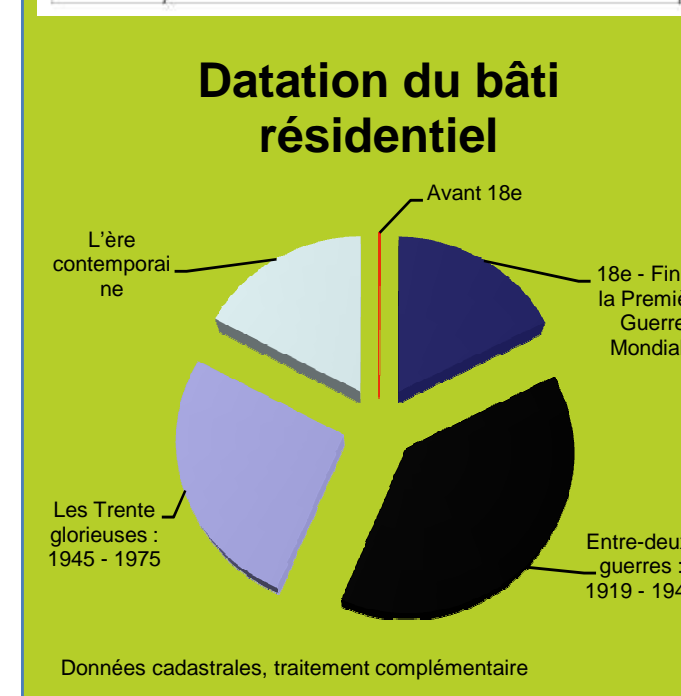
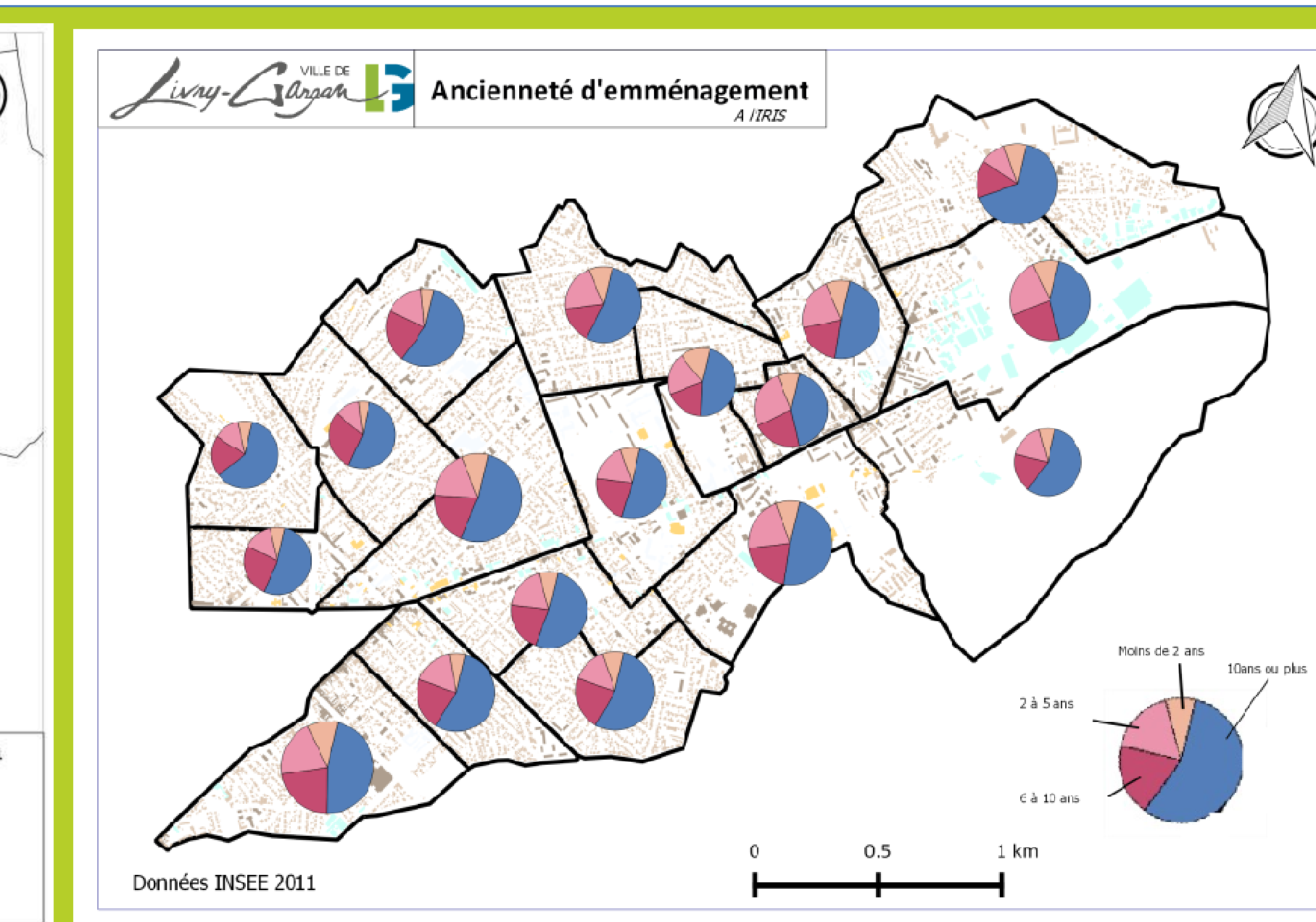
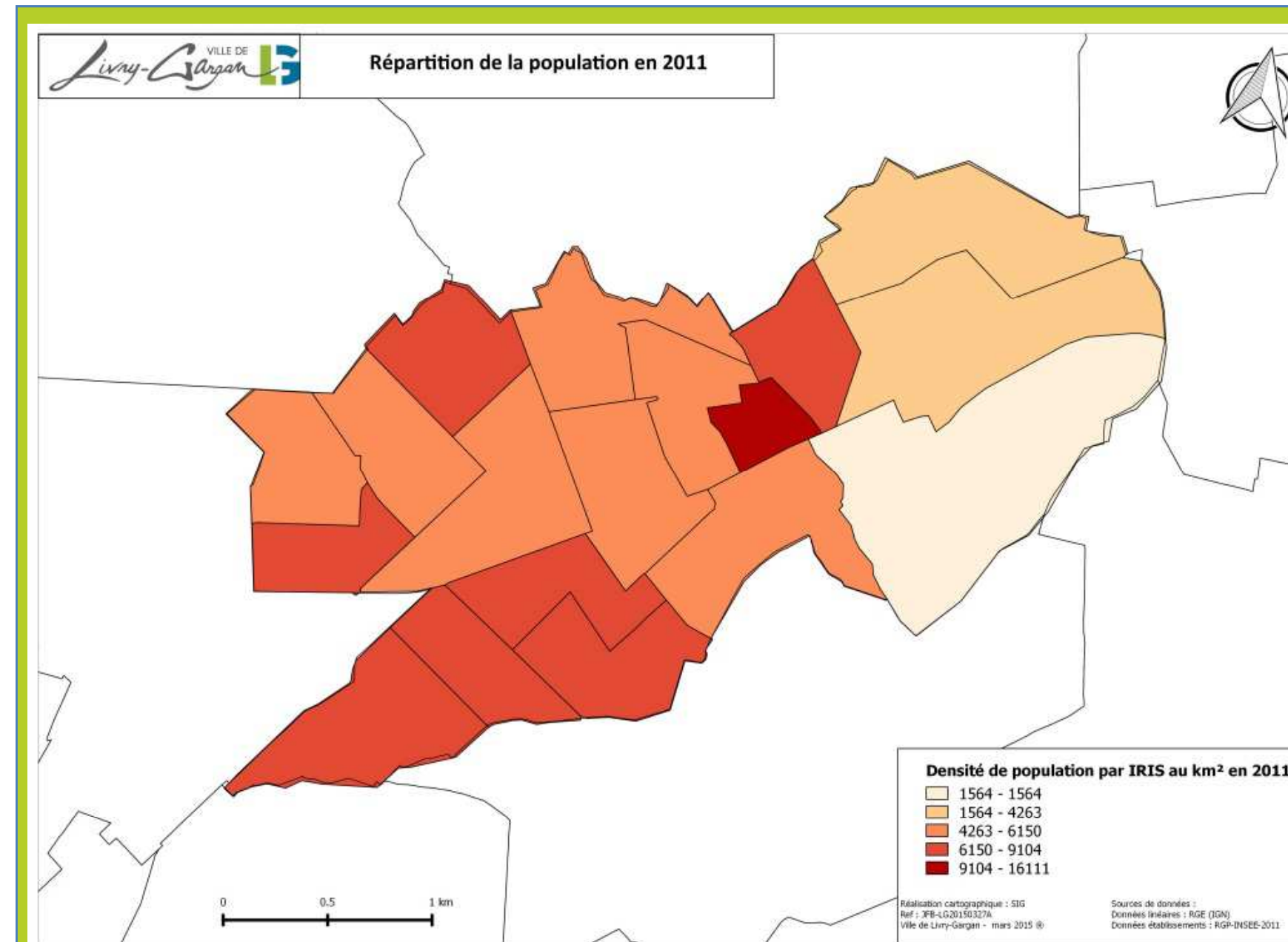
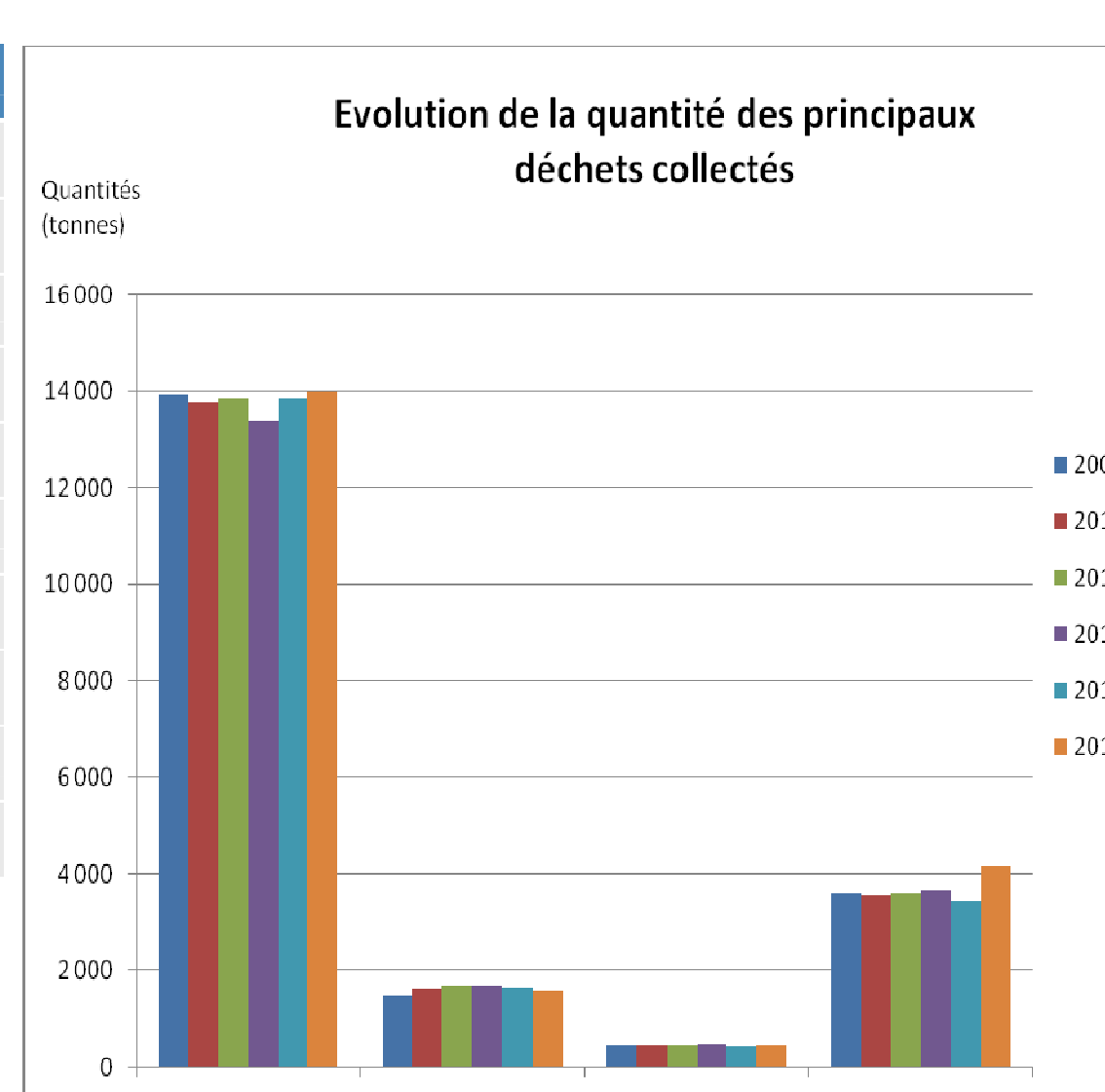
Déplacements et transports

	A RETENIR	ENJEUX
1	<p>Un territoire traversé par des axes structurants à l'échelle départementale et régionale, favorisant les échanges, mais qui engendrent des difficultés locales.</p>	<p>Dégager les opportunités des axes structurants, tout en limitant les nuisances pour les riverains.</p>
2	<p>Des déplacements sur des distances courtes et un terrain plat, favorisant la marche à pied et le vélo sur un réseau trop souvent discontinu.</p>	<p>Mettre en valeur les temps de parcours adaptés aux modes doux et le réseau correspondant.</p>
3	<p>Des opportunités de projets de transports en commun (Grand Paris Express, T4 et Tzen 3) qui ne répondent pas de façon satisfaisante aux attentes des habitants.</p>	<p>Défendre les intérêts des Livryens auprès des instances décisionnaires.</p>

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

	A RETENIR	ENJEUX
1	<p>Une bonne qualité de l'air, un patrimoine naturel riche, mais une situation fragile dans un contexte très urbain.</p>	<p>Préserver et intégrer au projet de ville les espaces à protéger (Natura 2000 et ZNIEFF, trame verte, trame bleue).</p>
2	<p>Une évolution des gestes de tri peu significative au regard des moyens mis en place.</p>	<p>Intégrer la politique de gestion des déchets dans les projets de construction.</p>
3	<p>Des risques et nuisances connus qui peuvent rendre le territoire vulnérable.</p>	<p>Diminuer l'impact des risques et nuisances en les prenant en compte dans le droit des sols.</p>

Indice Atmo	Nombre de jours	% du nombre de jours
1	0	0
2	4	1.1
3	154	42.19
4	115	31.51
5	52	14.25
6	21	5.75
7	11	3.01
8	4	1.1
9	0	0
10	4	1.1





Sur la base du diagnostic élaboré par les services de la ville :

4 grandes orientations stratégiques ont été adoptées par l'équipe municipale pour assurer une HARMONIE et un EQUILIBRE entre la **préservation** des secteurs pavillonnaires existants et le **développement** de nouvelles centralités urbaines.

3

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPEMENT DURABLE

LIVRY-GARGAN, UNE VILLE QUI RAYONNE

Confirmer le rayonnement Métropolitain de Livry-Gargan

1- RETROUVER UNE PLACE DANS LE PROJET MÉTROPOLITAIN

- Retrouver une place active dans le suivi de ces différentes instances
- Confirmer la place de Livry-Gargan comme un territoire important dans le projet métropolitain.

2- INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT FUTUR DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE PROJET URBAIN DE LA VILLE

- Assurer l'interface avec les travaux du T4 (requalification de l'espace urbain qui l'entoure)
- Renforcer le lien avec les deux gares (Sevrans-Livry et Clichy-Montfermeil)
- Assurer l'interface avec le T-Zen3 et prendre en compte ses impacts sur la ville

3- CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION D'UN POUMON VERT DE L'EST PARISIEN (L'ARC PAYSAGER)

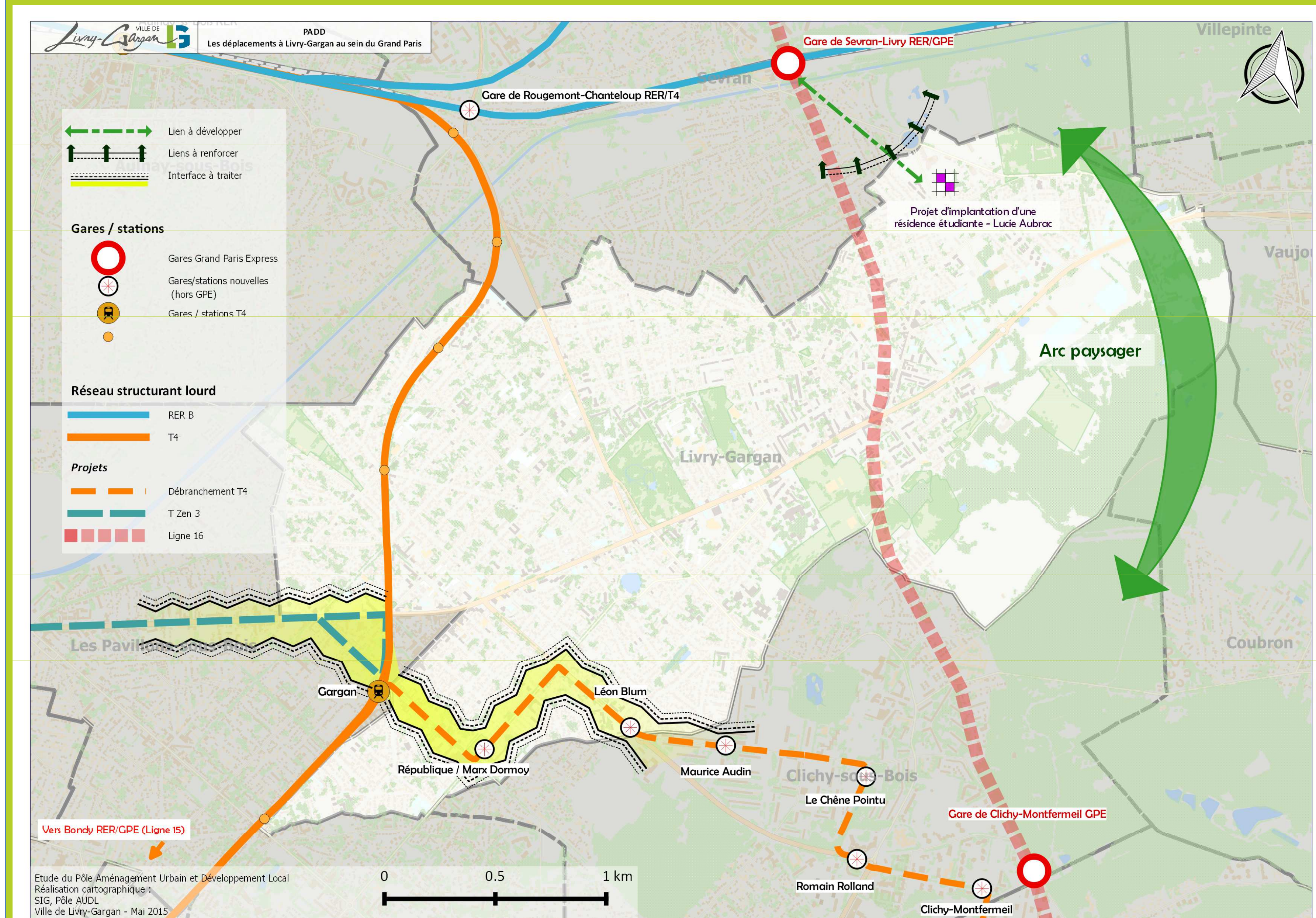
- Faciliter la définition et la mise en œuvre du projet d'Arc Paysager
- Valoriser le parc de la Poudrerie, notamment la partie livryenne

4- ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE L'EST PARISIEN

- Développer l'efficacité énergétique dans les anciennes et nouvelles constructions (équipements publics)
- Développer la filière d'éco-constructions (lieu dédié à la formation, pépinières d'entreprises...)

5- DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS À L'ÉCHELLE DU GRAND PARIS

- Valoriser les équipements publics actuels de la ville
- Développer de nouveaux équipements (logements étudiants (secteur Aubrac), pôle sportif.



SOUTENIR L'ECONOMIE DE LIVRY-GARGAN ET AMELIORER SON ATTRACTIVITE

Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement économique et de commerce équilibré, diversifié et qualitatif

1- DÉVELOPPER UN ÉQUILIBRE ET UNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS PÔLES DE VIE ET DE TRAVAIL

- **Chanzy** : préserver ce pôle commercial et valoriser son offre commerciale
- **Libération** : valoriser ce pôle et faciliter son lien avec le pôle gare de Sevrans-Livry
- **Micro-centralités** : renforcer les micro-centralités existantes entre les quartiers éloignés des deux principaux pôles (Marx Dormoy et Collavéri) et qui constituent des concentrations intermédiaires sur la RN3 (Séguin, Mairie)
- **Zone commerciale « CORA »** : développer cette zone à vocation intercommunale et favoriser une offre complémentaire aux différents pôles
- Structurer le devenir commercial de la **RN3**

2- CONFORTER LES COMMERCE ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ EN ASSURANT UNE QUALITÉ D'OFFRE DIVERSIFIÉE AVEC DES OUTILS DE DYNAMISATION

- Protéger les **linéaires commerciaux** existants
- **Améliorer le cadre urbain** : règlement de publicité et enseigne; qualité de l'espace public ; organisation du stationnement ; amélioration de la lisibilité.
- Améliorer l'accès au **transport en commun**
- Améliorer la lecture urbaine de la **RN3** et structurer son devenir commercial

3- DYNAMISER LES MARCHÉS FORAINS

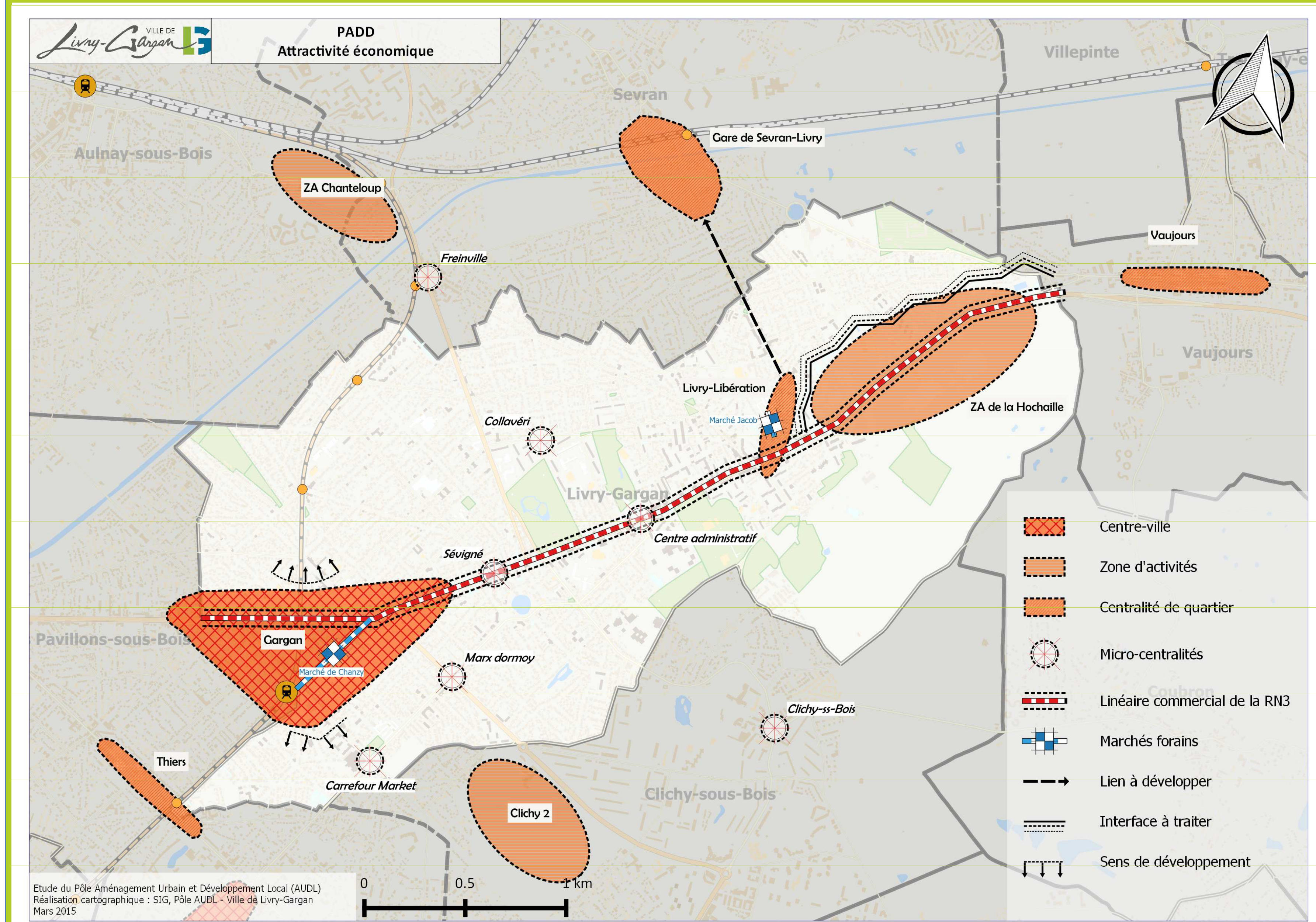
- Renouveler la **Délégation de Service public** afin d'améliorer l'organisation et le suivi des deux marchés :
- mise en place d'une **commission de suivi**, amélioration du système de contrôle
- mise en place d'**indicateurs mensuels** de suivi de la performance
- valorisation du **programme d'animation**, amélioration de la qualité de service
- **fidélisation** de la clientèle
- le **marché de Chanzy** nécessite un vrai travail de diversification et d'amélioration de la qualité de ses offres ;
- le **marché de Jacob** nécessite un vrai travail d'amélioration de sa lisibilité et de son dynamisme.

4- DYNAMISER ET RENOUVELER LA ZONE D'ACTIVITÉ LOCALE ET ASSURER UNE TRANSITION DOUCE AVEC LES ZONES D'HABITAT

- améliorer sa **lisibilité** (signalétique, mobiliers...)
- améliorer la **transition** avec le tissu résidentiel
- conforter la partie industrielle et **BTP** dans son activité
- structurer et renforcer l'offre de **restauration**
- renforcer l'offre **commerciale** de la zone de Cora
- développer la filière BTP en particulier dans les **éco-constructions**.

5- DÉVELOPPER DES OFFRES DE SERVICES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

- Favoriser installation de **jeunes médecins**
- développement de services dédiés aux **personnes âgées**.
- un projet de **pôle de santé** sera étudié et pourra intégrer des services médicaux dédiés à la rééducation et à l'handicap.





LIVRY-GARGAN, UNE VILLE OU IL FAIT BON VIVRE

Préserver et valoriser le cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental

1- PRÉSERVER LES QUARTIERS PAVILLONNAIRES EXISTANTS

- Préserver l'esprit du tissu urbain existant et son patrimoine architectural.
- Analyser les projets dans le respect des caractéristiques urbaines identifiées.
- Développer des chartes thématiques en lien avec les paysages urbains déjà identifiés (ex. chartes des espaces publics, charte couleurs...).

2- DÉVELOPPER LES LIAISONS DOUCES ET VERTES ENTRE LES QUARTIERS ET FAVORISER LA CONNEXION ENTRE LES DIFFÉRENTS ESPACES PUBLICS

cheminements piétons, de trottoirs élargis ou d'espaces dédiés aux vélos

3- DÉVELOPPER ET VALORISER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

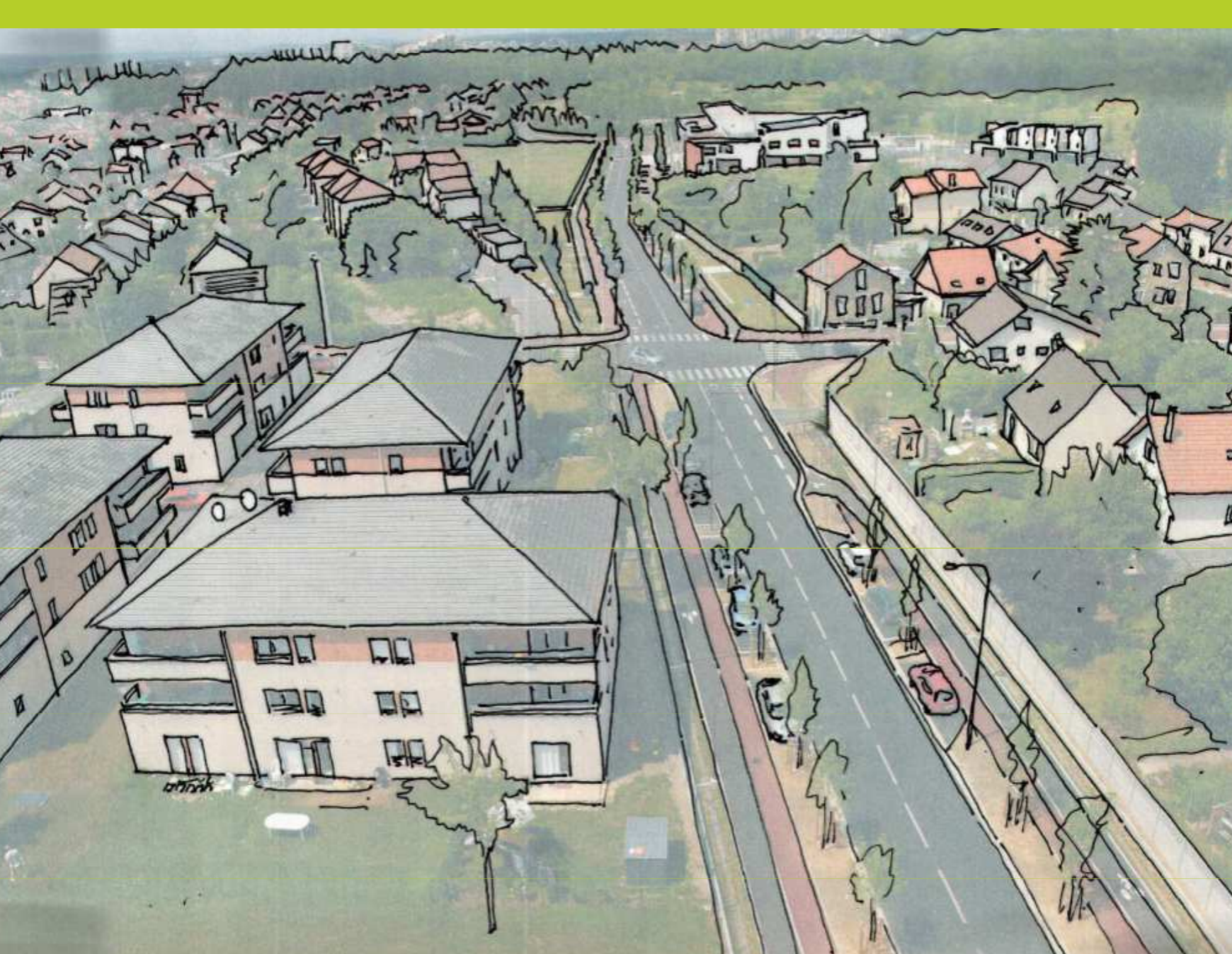
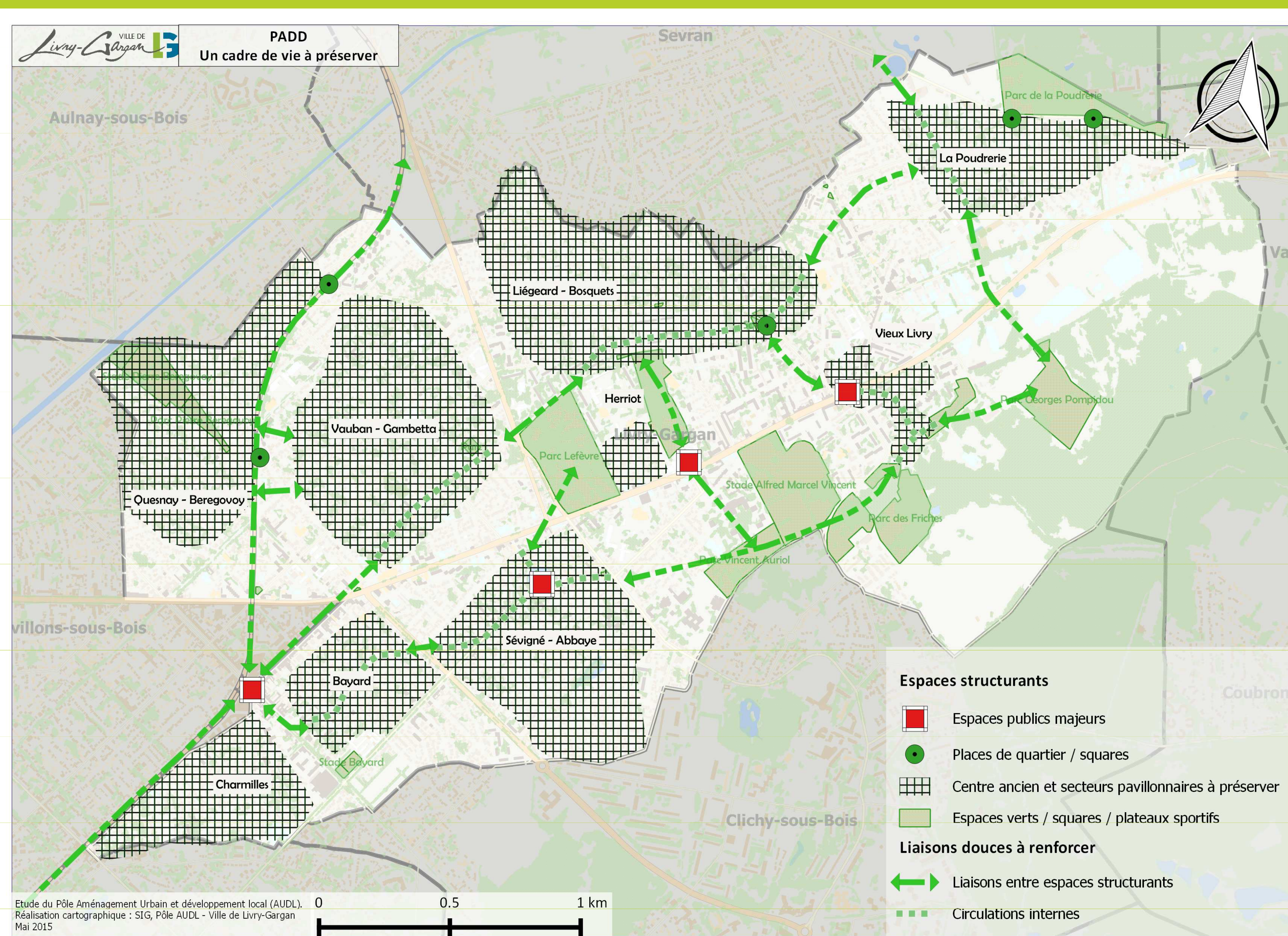
- Construire une stratégie environnementale
- Réaliser un plan d'action qui concernera les bâtiments et les espaces non bâtis (efficacité énergétique, biodiversité...)

4- FACILITER ET ORGANISER L'ACCESSIBILITÉ ET LE STATIONNEMENT DANS UNE LOGIQUE D'INTÉGRATION URBAINE ET PAYSAGÈRE

- Intégrer les grands projets d'infrastructure dans un plan de circulation global pour assurer une meilleure lisibilité et une meilleure hiérarchie des principaux axes de transports.
- Elaborer un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

5- FLUIDIFIER LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- simplifier le plan propreté
- proposer une cohérence géographique
- revoir les priorités et les axes d'intervention
- renforcer les moyens techniques
- adapter la collecte
- mettre en place un système de suivi et d'évaluation.



CONSTRUIRE LE LIVRY-GARGAN DE DEMAIN DANS L'ESPRIT DU LIVRY-GARGAN D'HIER

Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales

1- ASSURER UNE INTENSITÉ URBAINE MAÎTRISÉE ET EN HARMONIE AVEC L'EXISTANT

Développer une stratégie foncière responsable, maîtrisée et qualitative :

- Création d'une nouvelle centralité urbaine à l'échelle d'une ville de 42000 habitants : requalification du centre administratif (grande place publique en lien avec le parc, le centre administratif, l'hôtel de ville, le secteur Benoit Malon, le carrefour N3/Jaurès...)
- Structuration urbaine le long de l'ex-RN3
- Accompagnement de la rénovation de la Cité Jardin de la Poudrière
- Mutation foncière maîtrisée (IUFM, les Poules blanches et ZAE)

2- FAVORISER UNE DIVERSITÉ ARCHITECTURALE DANS LE RESPECT DE L'IDENTITÉ LOCALE ET ASSURER UNE TRANSITION HARMONIEUSE ENTRE LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET L'ARCHITECTURE EXISTANTE

- typologie, de volumétrie et de matériaux
- attention particulière relevée à chaque nouvelle construction quelque soit son échelle, sa nature et sa densité.

3- DÉVELOPPER UNE MIXITÉ SOCIALE INTÉGRÉE DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN

diversification de l'offre de logement, réhabilitation de parc social existant, intégration de différentes catégories sociales

- Projet de logement étudiants (secteur Poudrière)
- Construction d'un collectif mixte (à la place du Foyer Alain Savary)
- Projet de résidence pour personnes âgées

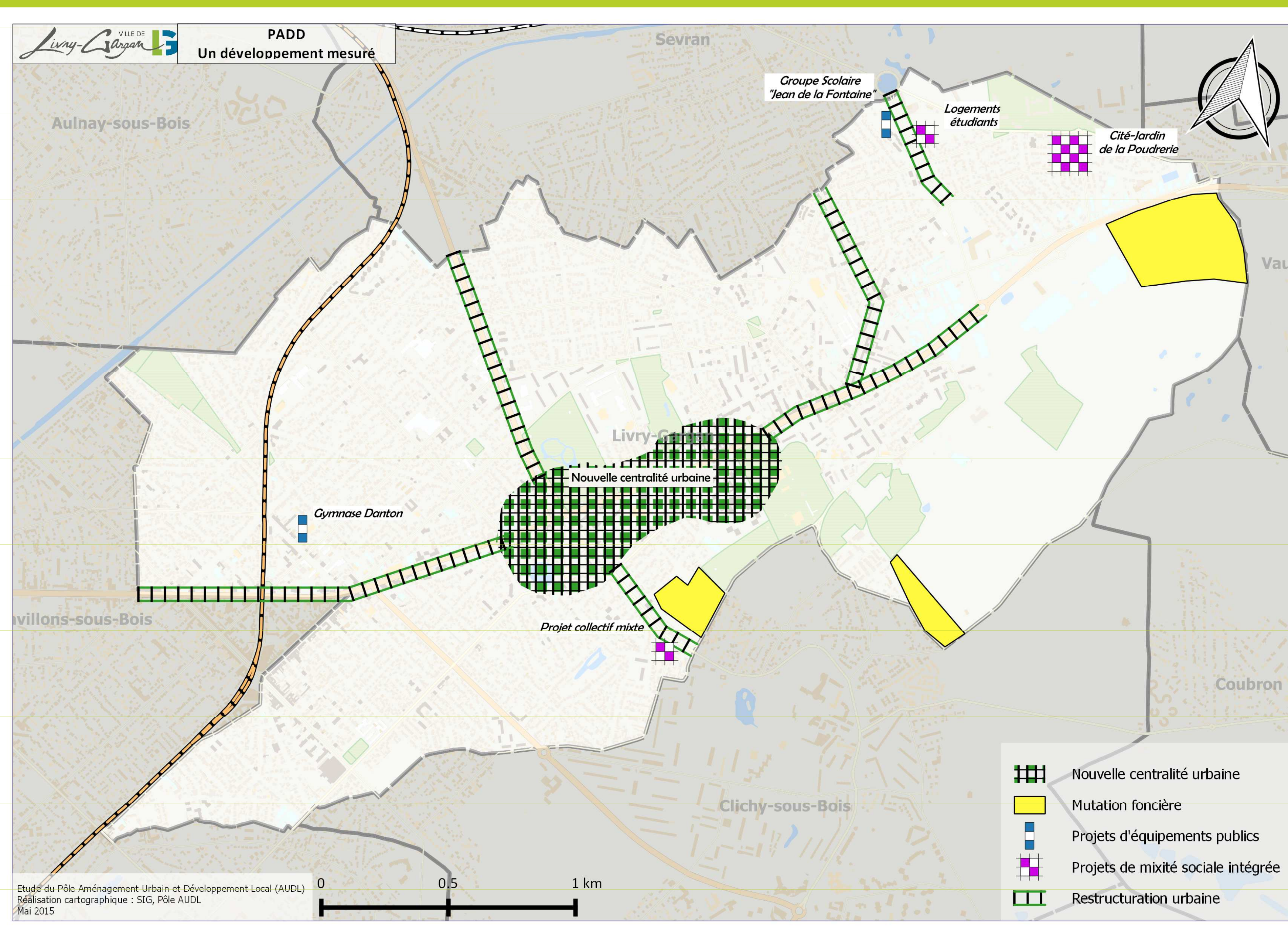
4- FACILITER LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'ÉLABORATION ET DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS URBAINS AINSI QU'UNE MEILLEURE APPROPRIATION DES ESPACES PAR LES HABITANTS

- conseils de quartiers,
- concertation sur les projets urbains

5- ANTICIPER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS IMPACTÉS PAR L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ET DIVERSIFIER LES MOYENS DE LEURS FINANCEMENTS

Développer de nouveaux partenariats publics privés (comme les Projets Urbains Partenariaux).

- Construction d'un groupe scolaire de 24 classes (avenue Lucie Aubrac)
- Construction du Gymnase Danton





RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Concertation préalable – exposition juin 2015

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local



4

CONCERTATION

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- Enrichir le projet de la ville par la connaissance citoyenne du territoire
- Développer la participation citoyenne par l'écoute, le dialogue et le débat public
- Construire une culture urbaine participative

MODALITES DE LA CONCERTATION

Moyens d'information :

- Affichage de la délibération pendant toute la procédure
- Parution d'articles dans la presse locale et dans le bulletin municipal
- Organisation d'une exposition permanente
- Suivi de la procédure sur le site Internet de la Ville
- Mise à disposition d'un dossier en mairie
- Organisation de réunions publiques et d'ateliers de concertation

Moyens d'expression :

- Mise à disposition d'un registre de concertation en mairie
- Mise à disposition d'un registre numérique sur le site Internet de la Ville
- Organisation de réunions publiques : 31 mars 2015 (présentation du diagnostic), 14 avril 2015 (présentation du PADD) et 26 mai 2015 (présentation du règlement et du zonage)
- Organisation de réunions de quartier

REUNIONS PUBLIQUES

- **31 mars** : DIAGNOSTIC TERRITORIAL
- **14 avril 2015**: PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
- **26 mai 2015**: ZONAGE ET REGLEMENT

Les réunions publiques -qui ont réunies entre 70 et 100 personnes par soirée - ont permis aux habitants d'échanger, de débattre sur le devenir de leur ville.

Celles-ci ont été organisées en deux temps: d'abord un temps de présentation par les services de la ville, puis un second temps de questions/réponses.

ATELIERS DE CONCERTATION

Organisés au sein des conseils de quartiers début mai, ces ateliers ont permis de faire émerger des propositions pertinentes de la part des livryens sur le Projet de ville.

5 dates:

- **4 mai 2015** : quartier Gargan
- **5 mai 2015**: quartier Centre
- **6 mai 2015**: quartier Jacob
- **7 mai 2015**: quartier Livry-Poudrière
- **11 mai 2015**: quartier Danton

SITE INTERNET DEDIE

Un site internet dédié au PLU a été mis en place pour suivre l'avancement de la révision du Plan local d'urbanisme. Il est accessible depuis la page d'accueil du site internet de la ville.

Vous y trouverez des informations concernant le PLU en vigueur, la procédure de révision de votre PLU, des documents à télécharger tels que le diagnostic territorial, les compte-rendu des réunions etc.

Une page vous permet de participer à l'élaboration de votre nouveau PLU. Un registre y est proposé, qui permet aux habitants de déposer leur avis. Un questionnaire y est aussi mis en place, qui servira à l'élaboration du document final du PLU.

Des documents à votre disposition

Divers documents vous sont accessibles pour suivre cette révision de PLU, et sont à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture de la mairie:

- Un **dossier de consultation** comprenant le diagnostic, le PADD et d'autres informations utiles
- Un **registre de concertation** où vous pouvez déposer vos opinions sur le devenir de la ville
- Une **exposition permanente** vous permet de suivre la révision en image

N'hésitez pas de contacter aussi le pôle Aménagement Urbain et Développement Local de la ville pour toute demande d'information.

